

SAHARA OCCIDENTAL

## BENJAMIN STORA APPELLE LA FRANCE À REVENIR À LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Lire en page 2

# L'EXPRESS



UNE VICTOIRE AUX TIRES AU BUT FACE AU CRB (4-3)

LE MOULODIA D'ALGER S'ADJUGE SON 4<sup>E</sup> TROPHÉE

P.16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 9 FEVRIER 2025 // N°1007 // PRIX 20 DA

ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT TEBBOUNE, ATAF EN VISITE OFFICIELLE À DAMAS

## « UNIR LE PEUPLE SYRIEN, RECONSTRUIRE LES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT »

L'ALGÉRIE EST L'UN DES RARES PAYS ARABES À AVOIR APPELÉ À UNE TRANSITION PACIFIQUE EN SYRIE, À BANNIR LE LANGAGE DES ARMES ET À OUVRIR LA VOIE À UNE RESTAURATION PACIFIQUE DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT ET À LA PROTECTION DES CIVILS.

Lire en page 3



Photos - DK

LA COMMISSION EUROPÉENNE VISAIT À RÉINTERPRÉTER LA DÉMOGRAPHIE DU SAHARA OCCIDENTAL

## LA JUSTICE EUROPÉENNE RETOQUE UNE TENTATIVE DE MANIPULATION DE BRUXELLES

P.4

TROIS PRISONNIERS SIONISTES LIBÉRÉS EN ÉCHANGE DE 183 PALESTINIENS

## LE HAMAS TOURNE EN DÉRISION LA « VICTOIRE ABSOLUE » DE NETANYAHOU

P.3



ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF

## « UN DES ÉPISODES IGNOMINIEUX DU COLONIALISME FRANÇAIS »

« LE BOMBARDEMENT DU VILLAGE DE SAKIET SIDI YOUSSEF PAR L'AVIATION DU COLONISATEUR FRANÇAIS, LE 8 FÉVRIER 1958, FAISANT DES DIZAINES DE MARTYRS ET DES CENTAINES DE BLESSÉS PARMI LES ALGÉRIENS ET LES TUNISIENS, EST UN EXEMPLE ÉLOQUENT DE LA BARBARIE COLONIALE ET DE SA POLITIQUE DE PUNITION COLLECTIVE, Y COMPRIS CONTRE CEUX QUI AVAIENT APPORTÉ AIDE ET ASSISTANCE À L'ARMÉE DE LIBÉRATION NATIONALE (ALN) DANS SA LUTTE CONTRE LE COLONISATEUR », A SOUTENU LE PREMIER MINISTRE, NADIR LARBAOUI.

Lire en page 2

## «Les crimes de guerre de la France en Algérie», un ouvrage qui brise l'omerta historique

Samy.T

Dans *Les crimes de guerre de la France en Algérie, 1830-1847*, l'universitaire Karima Ait Dahmane plonge dans l'histoire violente et méconnue de la conquête coloniale française, un chapitre où la barbarie a servi de doctrine d'occupation. En s'appuyant sur des archives officielles françaises, elle expose avec rigueur la réalité d'une guerre où l'extermination des populations indigènes a été pensée, organisée et mise en œuvre par l'armée coloniale. Loin des récits aseptisés qui ont marqué l'historiographie française, ce livre démonte les falsifications historiques et met en lumière l'ampleur des exactions commises contre les Algériens. Massacres de masse, enfumades, décapitations, pillages systématiques, l'armée d'occupation a appliqué des méthodes qui relèvent du crime de guerre et du crime contre l'humanité, bien avant que ces termes ne soient consacrés par le droit international. Dès l'expédition d'Alger en 1830, la colonisation s'est imposée par la terreur. La prise de la capitale marquait le début d'une campagne d'anéantissement dirigée contre les tribus et villages qui résistaient à l'avancée française. « Il faut un grand exemple et faire peur », écrivait le maréchal Clauzel, qui ordonna des destructions massives pour briser toute velléité d'opposition. Le général Thomas-Robert Bugeaud, gouverneur général de l'Algérie en 1840, théorise cette violence en instituant la guerre totale contre les populations civiles. « Il faut brûler les moissons, vider les silos, abattre les arbres fruitiers », préconise-t-il dans ses écrits. Sa stratégie repose sur la politique de la terre brûlée et le harcèlement permanent des tribus. Il met en place des colonnes mobiles, unités de cavalerie et d'infanterie qui parcourent le pays en semant la désolation, villages incendiés, habitants exécutés ou déportés. Parmi les méthodes les plus atroces, les « enfumades » restent l'un des symboles de cette politique de terreur. En 1844, le général Cavaignac ordonne d'asphyxier des centaines d'Algériens réfugiés dans une grotte du Dahra, un procédé que son successeur, le général Péliissier, reproduira un an plus tard à la grotte de Ghar El Frachih. « La fumée les étouffera mieux que nos baïonnettes », écrit-il cyniquement dans un rapport adressé à sa hiérarchie. Les chiffres de cette guerre d'anéantissement sont vertigineux. Selon les sources françaises, entre 500 000 et un million d'Algériens trouvent la mort entre 1830 et 1870 sur une population initiale estimée à trois millions d'habitants. D'autres sources algériennes avancent le chiffre de dix millions, un débat qui, bien qu'ayant ses zones d'ombre, ne remet pas en cause l'ampleur du drame, la conquête coloniale a décimé près de la moitié de la population en quelques décennies. Face à cette machine de guerre, une résistance farouche s'organise. À partir de 1832, un chef se distingue par sa capacité à structurer la lutte contre l'occupant : l'émir Abdelkader. Formé à la fois à la théologie soufie et aux stratégies militaires, il comprend vite que l'affrontement direct avec les troupes françaises est voué à l'échec. Il privilégie une guerre de mouvement, harcelant les colonnes françaises et multipliant les attaques ciblées. Bugeaud, Saint-Arnaud, Lamoricière, Clauzel, Cavaignac, tous reconnaissent dans leurs correspondances la ténacité et le génie militaire de l'émir Abdelkader, qualifié de « redoutable » et « insaisissable ». Mais en 1843, un événement fait basculer la guerre, la prise de la Smala. Ce gigantesque camp itinérant, abritant plus de 30 000 personnes, est attaqué par surprise par le duc d'Aumale. L'émir y perd non seulement des hommes, mais aussi des armes, des manuscrits et des richesses considérables. Dès lors, l'étau se resserre. En 1844, la défaite marocaine à la bataille d'Isly prive Abdelkader d'un soutien stratégique majeur. Traqué de toutes parts, il finit par se rendre en 1847 au général Lamoricière, plus pour éviter de nouveaux massacres de civils que par capitulation militaire. S. T.

## ÉVÉNEMENTS DE SAKIET SIDI YOUSSEF

# «Un des épisodes ignominieux du colonialisme français»

Hier, le temps n'a pas effacé la douleur ni la mémoire. Car ici, à la frontière entre l'Algérie et la Tunisie, le souvenir d'un matin de feu et de sang reste gravé dans chaque pierre, chaque regard. Le 8 février 1958, l'aviation française déchaîne sa puissance destructrice sur ce village tunisien frontalier.

Younes B.

**C**hasseurs-bombardiers, napalm, mitraillage, en quelques minutes, Sakiet Sidi Youssef est anéanti. Des dizaines de morts, des centaines de blessés. Une attaque sans distinction entre civils et combattants, entre vieillards, femmes, enfants et maquisards algériens venus trouver refuge de l'autre côté de la ligne invisible tracée par le colonisateur. Ce n'était pas une bavure, ni une frappe « accidentelle ». C'était un message, un châtiment, une démonstration de force destinée à briser un réseau de solidarité transfrontalier. Une punition collective, sans autre justification que la terreur. Ce samedi, l'Algérie et la Tunisie ont commémoré ensemble le 67<sup>e</sup> anniversaire de ce massacre. Au premier rang des officiels, Nadir Larbaoui, Premier ministre algérien, et son homologue tunisien Kamel Madouri. Deux chefs de gouvernement pour rappeler que le sang versé ici n'appartenait pas à une seule nation, mais à une fraternité forgée dans l'épreuve coloniale. « Un des épisodes les plus ignobles du colonialisme français prétendument civilisé », a dénoncé Larbaoui dans son allocution, pointant du doigt un crime d'État encore enseveli sous le silence officiel de la République française. « Le colonialisme a toujours cherché à imposer la soumission par la violence

brute. Sakiet Sidi Youssef n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Mais ici, la répression a franchi une frontière, elle a touché un peuple souverain. Ce fut une attaque contre la Tunisie, contre son indépendance en gestation, contre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. »

Le massacre de Sakiet Sidi Youssef, au-delà de son horreur immédiate, a eu un effet de bascule. À Tunis, l'indignation est totale. Le gouvernement de Habib Bourguiba, qui négociait alors les derniers jalons de l'indépendance complète de la Tunisie, est contraint d'exprimer sa colère. La France, déjà empêtrée dans une guerre qui ne dit pas son nom en Algérie, voit son image internationale se détériorer.

Même ses alliés occidentaux s'indignent. Cette attaque illustre, plus que toute autre, la brutalité d'un pouvoir colonial aux abois, prêt à tout pour écraser la résistance algérienne.

Mais 67 ans plus tard, où sont les excuses ? Où est la reconnaissance de ce crime ? À Paris, l'amnésie reste de rigueur. Aucun président, aucune institution officielle n'a jugé utile d'admettre la responsabilité de l'État français dans cette opération militaire menée en territoire tunisien. Aucune réparation, aucun regret exprimé. Juste un silence assourdissant, comme pour tant d'autres pages sombres de la colonisation.

Sakiet Sidi Youssef est plus

qu'un massacre, c'est un symbole. Celui d'une solidarité « indéfectible » entre deux peuples liés par une même histoire de résistance. Dès les premières années de la guerre d'Algérie, la Tunisie devient un soutien essentiel au FLN et à l'Armée de libération nationale (ALN). C'est sur son sol que se réfugient les combattants traqués, que transitent les armes, que s'organisent les soutiens internationaux. La frontière n'en est plus vraiment une, elle devient une ligne de vie pour la révolution algérienne.

En bombardant Sakiet Sidi Youssef, la France voulait briser ce lien, faire plier Bourguiba, envoyer un avertissement sanglant à tous ceux qui osaient aider les indépendantistes algériens. Mais loin d'atteindre son objectif, l'attaque ne fait que renforcer la détermination des Tunisiens et la mobilisation internationale en faveur de la cause algérienne.

Aujourd'hui, cette mémoire partagée est célébrée dans un contexte bien différent. L'Algérie et la Tunisie ne sont plus sous la tutelle coloniale, mais elles font face à d'autres défis, économiques, politiques, sécuritaires. « Nos peuples ont payé un lourd tribut pour leur liberté et leur dignité. Cette histoire commune ne doit pas être un simple souvenir, elle doit être un "moteur" pour renforcer nos liens et bâtir un avenir solidaire », a insisté Mr Larbaoui.

Les discussions bilatérales

entre Alger et Tunis s'intensifient. En janvier 2025, une réunion de la commission de suivi du développement des zones frontalières a acté plusieurs projets destinés à dynamiser cette région, longtemps négligée et marquée par des conditions de vie difficiles. Il s'agit non seulement d'améliorer les infrastructures, mais aussi de favoriser l'intégration économique entre les deux pays.

Dans un monde où les conflits se multiplient et où le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est encore bafoué, Sakiet Sidi Youssef résonne avec une actualité brûlante. « Aujourd'hui encore, des nations subissent la violence coloniale sous d'autres formes. Certains peuples, en quête d'autodétermination, font face aux mêmes méthodes répressives, parfois aux mêmes massacres, et toujours au même silence complice de la communauté internationale, » a déclaré Larbaoui, en référence à d'autres luttes qui rappellent celle de l'Algérie d'hier. Pour l'Algérie et la Tunisie, commémorer ce drame n'est pas une simple formalité historique. C'est une manière de rappeler que l'histoire coloniale ne s'efface pas, qu'elle ne peut être niée ni réécrite. C'est aussi une manière d'exiger que justice soit faite, non pas seulement dans les discours, mais dans la reconnaissance pleine et entière des crimes perpétrés. Y. B.

## SAHARA OCCIDENTAL

# Benjamin Stora appelle la France à revenir à la légalité internationale

L'historien français Benjamin Stora exhorte les autorités françaises à réviser leur position sur le Sahara occidental et à s'aligner sur la légalité internationale. Dans un entretien accordé au quotidien *El-Massa*, publié jeudi, il pointe la reconnaissance par Paris du « plan d'autonomie » marocain comme le nœud du blocage des relations avec Alger et « plaide » pour un retour aux principes onusiens sur l'autodétermination sahraoui. « La seule voie pour un retour à la normale des relations algéro-françaises passe par un respect strict du droit international », affirme Stora. À ses yeux, le soutien français au plan marocain sur le Sahara occidental a constitué un tournant dans la détérioration des liens entre les deux capitales. « Il appartient aux autorités françaises de rétablir la relation de confiance, extrêmement fragilisée », ajoute-t-il, soulignant que l'impasse actuelle ne pourra être levée sans une prise en compte des principes énoncés dans les chartes onusiennes. Si l'enjeu sahraoui cristallise les tensions, Stora revient

également sur l'épineux dossier mémoriel entre les deux pays. Président de la partie française de la commission mixte sur l'Histoire et la Mémoire, il rappelle l'impulsion donnée par le président algérien Abdelmadjid Tebboune à ce travail conjoint. À ce jour, 5 réunions ont été tenues, et les historiens algériens ont pu accéder aux archives françaises sur l'histoire de l'Algérie depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais au-delà du passé colonial, d'autres dossiers restent en suspens, à commencer par celui des essais nucléaires français dans le Sahara algérien. Stora rappelle que la question de la décontamination des sites irradiés figurait dans son rapport remis à Emmanuel Macron en 2021. « La France officielle n'a toujours pas répondu à cette demande », regrette-t-il, considérant cet enjeu comme un élément central dans les relations entre les deux pays. L'historien ne manque pas non plus de commenter le déclin de l'influence française sur le continent africain. «

Paris a mis du temps à comprendre que la nouvelle Afrique n'est plus celle d'hier », analyse-t-il, soulignant la difficulté des dirigeants français à accepter les bouleversements en cours sur le continent.

Enfin, Stora réagit aux propos de l'écrivain Boualem Sansal, qui a récemment remis en cause l'intégrité territoriale de l'Algérie. « C'est une aberration », tranche-t-il, rappelant que les régions concernées « sont algériennes depuis de longs siècles ». Une mise au point qui témoigne une fois de plus du poids des débats historiques et géopolitiques dans les relations franco-algériennes. Entre mémoire coloniale non apaisée, divergences diplomatiques sur le Sahara occidental et recomposition des équilibres en Afrique, les sujets de friction ne manquent pas. Mais pour Stora, une chose est sûre, sans une révision du positionnement français sur ces questions-clés, aucun rapprochement durable entre Paris et Alger ne sera possible. A. M.

ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT TEBBOUNE, ATTAFF EN VISITE OFFICIELLE À DAMAS

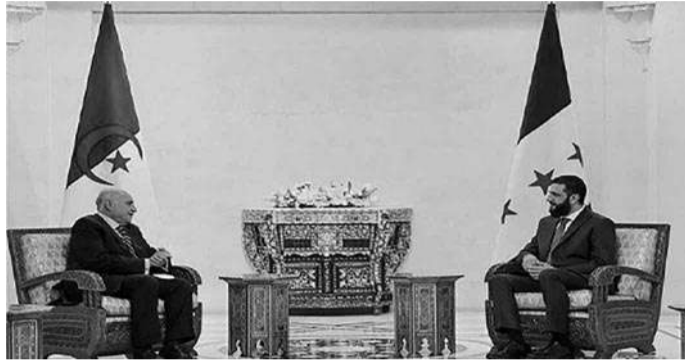
# «Unir le peuple syrien, reconstruire les institutions de l'État»

Ahmed Attaf, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, s'est rendu hier à Damas pour une visite officielle, en sa qualité d'envoyé spécial du Président de la République.

**Merouane Korso**

Attaf a été reçu par le président de la République arabe syrienne durant la période de transition, Ahmed Hussein Al-Charaa, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères. À cette occasion, le ministre d'État a remis au président syrien un message écrit qui lui a été adressé par le président Tebboune, lui transmettant ses salutations fraternelles et lui renouvelant ses félicitations et ses vœux de succès et de bonne direction dans l'accomplissement de ses hautes fonctions durant cette étape charnière de l'histoire de la Syrie, selon la même source. L'entretien a été l'occasion d'évoquer les perspectives de renforcement des relations de fraternité, de solidarité et de coopération entre les deux pays et peuples frères, sur la base des liens historiques profonds qui les unissent, a ajouté le ministre dans son communiqué. Les deux parties ont également évoqué les derniers développements aux niveaux national et régional, où le ministre d'État a affirmé la disposition de l'Algérie à contribuer, que ce soit au niveau bilatéral ou à partir de sa position de membre arabe du Conseil de sécurité de l'ONU, à soutenir et à accompagner les efforts visant à unir le peuple syrien autour d'un projet national global qui reconstruit les institutions de l'État et offre les éléments de sécurité, de stabilité, de développement et de pros-

périté, a conclu le communiqué. Cette visite de M. Attaf à Damas, où le calme est revenu après les premiers jours de la chute du régime de Bachar Al Assad, était attendue et même souhaitée par les observateurs de la scène politique arabe. En effet, l'Algérie est l'un des rares pays arabes à avoir appelé à une transition pacifique en Syrie, à bannir le langage des armes et à ouvrir la voie à une restauration pacifique de l'autorité de l'État et à la protection des civils. Dans un communiqué émis dès les premiers jours de l'entrée à Damas des groupes armés de l'opposition syrienne et la fuite de Bachar Al Assad, la diplomatie algérienne a été très réactive par rapport aux développements accélérés en Syrie. Le 2 décembre dernier, le ministère des Affaires étrangères avait ainsi émis un communiqué dans lequel il indique : «conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et suite au développement de la situation sécuritaire en République arabe syrienne, une cellule de crise a été mise en place, ce jour, au siège du ministère des Affaires étrangères, afin de prendre les mesures nécessaires à la prise en charge des membres de la communauté nationale établie dans ce pays frère». Le département de Attaf appelle en outre «nos concitoyens encore présents sur le territoire syrien à maintenir un contact régulier avec nos services, afin de garantir une prise en charge



efficace et rapide dans le contexte des développements de la situation exigeant de faire preuve d'une plus grande vigilance». Six jours après, et suite à une amélioration de la situation politique et sécuritaire à Damas et dans les principales villes aux mains de l'opposition armée, le 8 décembre dernier plus exactement, le même département ministériel algérien explique : «L'Algérie suit avec une grande attention les récents développements de la situation et les changements accélérés en cours en République arabe syrienne et appelle toutes les parties syriennes à l'unité et à la paix et à œuvrer pour la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays et de l'unité et de l'intégrité de son territoire.» Plus loin, le ministère des Affaires étrangères ajoute : «L'Algérie réaffirme son soutien au peuple syrien frère, avec lequel le peuple algérien partage des pages lumineuses d'une histoire commune fondée sur la solidarité et l'entraide». Et, le 10 décembre 2024, deux jours après le 3<sup>e</sup> communiqué de l'Algérie relatif à la situation

en Syrie et celle de la communauté algérienne résidente, Alger, horrifié et scandalisé à la fois par l'agression de l'entité sioniste contre la Syrie, juste en ces moments politiques difficiles pour le peuple syrien, a émis un communiqué dans lequel elle stigmatise, une fois encore, les agressions sionistes contre Damas. «L'Algérie exprime sa condamnation ferme de la violation par l'armée de l'entité sioniste de la souveraineté de la Syrie et de l'agression contre ses territoires, après la prise de contrôle de la zone tampon du Golan occupé et l'annonce de l'annulation de l'accord de désengagement signé en 1974, profitant des circonstances actuelles en Syrie et de l'instabilité dans la région pour imposer un nouveau fait accompli s'alignant avec la politique expansionniste et coloniale des autorités de l'occupation sioniste.» L'Algérie a également dénoncé les agressions répétées de l'armée d'occupation, en recrudescence récemment, contre les infrastructures et institutions syriennes. **M. K.**

AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

## Un processus «politique conduit par les Syriens»

«Tout en réaffirmant sa position immuable en faveur de l'unité et de l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi que de son droit légitime à récupérer le Golan occupé conformément aux lois et conventions internationales en vigueur, l'Algérie appelle la communauté internationale à adopter une position unifiée garantissant la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale de la Syrie.» Cette position politique courageuse de l'Algérie a été sans conteste pour beaucoup dans le soutien international aux nouvelles autorités de la transition en Syrie. Car, profitant de son statut de présidente du Conseil de sécurité de l'ONU, l'Algérie, par la voie de son ambassadeur aux Nations unies Amar Bendjama, avait également appelé à une transition politique pacifique en Syrie. Le moment est venu «pour lancer un processus politique conduit par les Syriens sous l'égide des Nations unies», a soutenu mardi à New York le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, M. Amar Bendjama, au nom du groupe A3+, lors d'une session ouverte du Conseil de sécurité consacré à la Syrie. Le groupe A3+, qui a appelé à un «cessez-le-feu immédiat sur

l'ensemble du territoire» syrien, a appelé l'ensemble des acteurs occidentaux dans la région au respect de la souveraineté de la Syrie et de l'intégrité de son territoire, appelant à un cessez-le-feu global. M. Amar Bendjama, qui a prononcé une allocution au nom du groupe A3+ (Algérie, Sierra Leone, Mozambique, Guyana), dans laquelle il a souligné que la réunion se tenait alors que la Syrie connaît ces derniers jours «un calme précaire» qui pourrait entraîner une nouvelle crise que personne ne souhaite, a exprimé la conviction du groupe que «le moment est venu pour lancer un processus politique conduit par les Syriens sous l'égide des Nations unies, afin de parvenir à une nouvelle Syrie qui rassemblera tous les Syriens», insistant sur une participation totale de tous les Syriens à ce processus politique. «Nous exhortons les parties à sortir de l'impasse actuelle concernant la convocation de la 9<sup>e</sup> réunion du comité constitutionnel. A ce moment critique pour la Syrie, il est impératif que le processus dirigé et pris en charge par les Syriens, avec le soutien de la communauté internationale, se poursuive en vue

d'une résolution durable de la crise qui sévit en Syrie depuis plus de 13 ans», a affirmé M. Bendjama. «Après avoir enduré tant d'instabilités et de souffrances, la Syrie a besoin de soutien pour sortir de ses défis politiques et économiques actuels», poursuit l'ambassadeur. Et d'ajouter : «Conformément à l'appel lancé par le Secrétaire général (de l'ONU), nous soulignons qu'il importe de parvenir à une solution politique véritable et crédible qui réponde aux aspirations légitimes du peuple syrien, restaure la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité, et facilite le retour des réfugiés dans la sécurité et dans la dignité.» Plus que jamais, l'Algérie vient de montrer son soutien indéfectible au peuple syrien frère. Enfin, Ahmed Hussein Al-Chareh, fils d'une famille aisée de Damas et né à Riyad, a comme proche parent l'ex-chef de la diplomatie syrienne Farouk Al-Chareh, avec lequel Attaf, lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères à la fin des années 1990, avait des liens très solides. **M.K.**

TROIS PRISONNIERS SIONISTES LIBÉRÉS EN ÉCHANGE DE 183 PALESTINIENS

## Le Hamas tourne en dérision la «victoire absolue» de Netanyahu

**Boualem B.**

Dans le cadre du cinquième échange de prisonniers de la première phase de l'accord de cessez-le-feu, la résistance palestinienne a libéré ce samedi trois prisonniers israéliens. En échange de ces trois prisonniers, l'occupation a libéré 183 autres détenus, dont 18 à perpétuité, 54 à de lourdes peines et 111 de la bande de Gaza, arrêtés après le 7 octobre 2023. Dans un communiqué publié à cette occasion, le Hamas a déclaré : « Nous sommes le déluge. Nous sommes le jour suivant », en soulignant que « c'est un jour purement palestinien, qui a commencé depuis la signature de l'accord de cessation de l'agression et qui a été baptisé avec le sang et les sacrifices de notre peuple et de notre résistance ». Le Hamas estime que « les grandes scènes des opérations de remise des prisonniers et les messages de la résistance concernant le jour suivant confirmeront que « la main de notre peuple et sa résistance resteront suprêmes » et que « le jour suivant est un jour palestinien par excellence, qui nous rapproche du retour, de la liberté et de l'autodétermination ». Le communiqué du Hamas affirme qu'en se ralliant à la résistance et en défiant l'occupation, le peuple palestinien affiche son rejet des projets de déplacement et d'occupation de Trump, et sa ferme détermination à les contrecarrer. Le communiqué du Hamas tourne en dérision également la « victoire absolue » que « le criminel Benjamin Netanyahu et son armée ont recherchée pendant 471 jours », soulignant qu'il s'agit d'illusions qui ont été brisées pour toujours sur la terre de Gaza. Renouvelant les salutations de la résistance au peuple palestinien, qui « a envoyé un message clair au monde entier qu'il est ferme sur sa terre, engagé dans sa résistance, et déterminé à poursuivre son chemin jusqu'à la liberté et l'établissement de son État indépendant avec Jérusalem pour capitale », le communiqué du Hamas a conclu en confirmant que la résistance a adhéré aux valeurs humanitaires et aux dispositions du droit international humanitaire dans ses relations avec les prisonniers, et a déployé de grands efforts pour préserver leur vie malgré les bombardements israéliens et les tentatives du criminel de guerre Netanyahu de les cibler et de les liquider. A signaler que les scènes de libération des trois prisonniers israéliens à Gaza, aux côtés de membres armés des Brigades al-Qassam, ainsi que les messages envoyés par le Hamas lors de la remise, n'ont pas manqué de susciter une vague de colère dans les milieux sionistes. Parmi les scènes qui ont suscité la colère de l'occupation, c'est la grande banderole déployée par la résistance sur la plate-forme d'échange de prisonniers de Deir al-Balah, dans le centre de Gaza, où on pouvait y lire en arabe, en hébreu et en anglais : « Nous sommes le déluge. Nous sommes le jour suivant ». Au bas de la plate-forme, le Hamas a affiché une bannière sur laquelle on voit des véhicules de l'armée d'occupation endommagés, avec Netanyahu au centre et l'inscription « Victoire absolue ».

**B. B.**

LA COMMISSION EUROPÉENNE VISAIT À RÉINTERPRÉTER LA DÉMOGRAPHIE DU SAHARA OCCIDENTAL

# La justice européenne retoque une tentative de manipulation de Bruxelles

La Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a sèchement rejeté une demande de Bruxelles visant à réinterpréter la démographie du Sahara occidental. Une décision qui confirme le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et met en lumière les manœuvres de l'UE pour légitimer, en coulisses, l'occupation marocaine du territoire.

Aïda Mouni

L'affaire remonte aux arrêts du 4 octobre 2024, lorsque la CJUE a invalidé deux accords liant l'Union européenne et le Maroc (l'un sur le commerce préférentiel, l'autre sur la pêche) au motif qu'ils s'appliquaient illégalement au Sahara occidental. La Cour avait alors rappelé une distinction fondamentale : la « population » du Sahara occidental ne doit pas être confondue avec son « peuple ». Seul ce dernier, en grande partie déplacé depuis l'occupation marocaine, détient le droit à l'autodétermination. Un point crucial que la Commission européenne a tenté d'amender dans la discrétion. Le 24 octobre 2024, elle a soumis une demande de rectification, appuyée par la France et l'Es-

pagne, afin de modifier certains paragraphes des décisions de la Cour. L'objectif ? Semer le doute sur le fait que la majorité du peuple sahraoui vit hors du territoire et remettre en cause la nécessité de son consentement sur l'exploitation économique du Sahara occidental.

Mais la manœuvre a échoué. Le 15 janvier 2025, la CJUE a rendu une ordonnance rejetant catégoriquement la demande de Bruxelles. La Cour estime qu'il n'y a « aucune inexactitude évidente » dans ses arrêts d'octobre et maintient l'ensemble des conclusions rendues.

Un désaveu pour la Commission, qui se voit barrer la route d'une relecture opportuniste du droit international. « Cette nouvelle ordonnance semble définitivement bloquer la possibilité pour la Commission de contour-



ner la demande de consentement en remplaçant le peuple sahraoui par d'autres parties prenantes », souligne l'Observatoire Western Sahara Resource Watch (WSRW), qui a révélé l'affaire. Pour les défenseurs du peuple sahraoui, la tentative de la Commission européenne ne relève pas de l'erreur technique, mais bien d'une stratégie poli-

tique. « C'est un acte flagrant de manipulation, destiné à saper les décisions claires de la Cour », dénonce Sara Eyckmans, coordinatrice de WSRW. « Bruxelles tente de créer un doute là où il n'y en a pas, pour justifier sa complicité avec l'exploitation illégale du territoire par le Maroc. » L'affaire illustre une fois de plus les contorsions de

l'Union européenne face au dossier sahraoui. Entre les principes affichés et les intérêts commerciaux, la Commission peine à masquer son alignement sur la position marocaine. Mais cette fois, la justice européenne a tranché : le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ne peut être tordu à des fins diplomatiques. A. M.

SAHARA OCCIDENTAL

## Le Maroc expulse un journaliste espagnol

Le blocus médiatique imposé par le Maroc au Sahara occidental occupé se durcit. Mercredi, les autorités d'occupation ont expulsé le journaliste espagnol Francisco Carrión dès son arrivée à Dakhla, l'empêchant de poser le pied dans la ville et le renvoyant immédiatement à Madrid. Une interdiction qui s'inscrit dans une politique systématique visant à écarter journalistes et observateurs internationaux des territoires sahraouis sous contrôle marocain. Journaliste pour le quotidien espagnol El Independiente, Francisco Carrión n'a même pas eu le temps de franchir la porte de l'aéroport de Dakhla. À peine

débarqué, il a été notifié de son expulsion par les forces d'occupation marocaines, qui lui ont signifié son statut de « persona non grata ». Son tort ? Avoir publié des articles jugés hostiles au régime de Rabat. Quelques heures plus tard, il était déjà en route pour Madrid, à bord du même avion qui l'avait amené.

Le Collectif des défenseurs des droits de l'Homme au Sahara occidental (CODE-SA) a dénoncé cette expulsion, la qualifiant de nouvelle illustration du verrouillage informationnel imposé sur la région. « L'occupation marocaine cherche à empêcher toute couverture indépendante des graves violations des

droits humains commises au Sahara occidental », a déclaré Hassan Zerouali, membre du collectif.

Réagissant à son expulsion, Francisco Carrión a souligné l'écart criant entre la communication officielle du Maroc et la réalité sur le terrain. « On nous vend Dakhla comme la porte du paradis, mais c'est un enfer pour le peuple sahraoui, qui rêve de liberté et d'indépendance », a-t-il écrit. Le journaliste José Carmona de "Publico" a été également expulsé par les autorités marocaines.

L'Instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) a, de son côté, exprimé sa vive inquiétude face à cette

énième interdiction d'accès aux territoires sahraouis occupés. L'organisation rappelle que cette politique d'opacité va à l'encontre du droit international et constitue un mépris flagrant des mécanismes onusiens censés surveiller la situation dans la région.

Derrière les plages de sable blanc et les projets de développement vantés par Rabat, Dakhla et les autres villes sahraouies sous occupation marocaine restent interdites aux regards extérieurs. Un mur de silence qui vise à étouffer toute voix discordante, au prix d'une répression toujours plus féroce. A. M.

## RSF dénonce

L'organisation Reporters sans frontières (RSF) a condamné l'expulsion par l'occupation marocaine de deux journalistes espagnols de la ville de Dakhla, dans la partie occupée du

Sahara occidental, où ils s'étaient rendus pour s'informer sur la situation des droits de l'homme dans les zones occupées. Dans un communiqué rendu public, RSF a rapporté que

ces dernières semaines, deux journalistes espagnols, Francisco Carrión du journal "El Independiente" et José Carmona de "Publico" ont été expulsés de Dakhla par les autorités marocaines alors qu'ils étaient en voyage de travail pour documenter la situation de la population sahraouie dans la ville côtière occupée. RSF dénonce l'expulsion des deux reporters du territoire "pour avoir exercé leur métier de journaliste". Depuis le 8 janvier, la compagnie aérienne "Ryanair" a lancé de nouvelles liaisons aériennes directes reliant Dakhla, dans les territoires sahraouis occupés, en violation du droit international. Selon RSF, c'est cette nouvelle qui "a motivé Carrión et Carmona à voyager pour s'informer de la situation sur la côte sahraouie". La première tentative a été celle de José Carmona, qui a réussi à accéder au territoire samedi 18 janvier, en compagnie de deux membres de la Coordination d'État des associations de solidarité avec le Sahara (CEAS-Sahara). "Dès notre arrivée, nous avons réalisé que nous étions sous surveillance com-

plète de la police marocaine. C'était assez inconfortable, il y avait une camionnette qui nous poursuivait à chaque pas que nous faisons", a raconté le journaliste à "Publico". Il a ajouté que la police (marocaine) a fait irruption dans une maison dans laquelle ils se trouvaient pour un entretien. "Ils ont ensuite été contraints de monter dans un taxi, emmenés dans un hôtel et informés qu'ils étaient officiellement expulsés de la ville sur ordre du gouvernement marocain", a rapporté l'ONG. Ils ont quitté la ville de Dakhla occupée, mais sont restés dans la ville marocaine d'Agadir jusqu'à lundi, date à laquelle ils ont pu prendre un vol de retour pour Madrid. Malgré l'expulsion du journaliste de "Publico", Carrión a pris un avion pour Dakhla mercredi 5 février. "Mais le reporter n'a même pas pu quitter l'aéroport", a affirmé la source, ajoutant que les autorités d'occupation "l'ont interrogé, lui ont confisqué son passeport - qui ne lui a été rendu qu'à son arrivée à Madrid - et l'ont obligé à signer le document d'expulsion.

EN VISITE OFFICIELLE AU LIBAN

## Attaf reçu par le président Joseph Aoun

En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, est arrivé, hier après-midi, à Beyrouth, pour une visite officielle en République libanaise, pays frère, indique un communiqué du ministère. Cette visite tend à "renforcer les relations fraternelles et de coopération entre les deux pays frères et à examiner les voies de les promouvoir à des niveaux supérieurs, ainsi qu'à renouveler la solidarité de l'Algérie et à réaffirmer son plein soutien au Liban frère dans ses efforts

visant à amorcer une nouvelle ère de son histoire, en vue de consolider son unité et sa souveraineté, et réaliser ainsi les aspirations de son peuple à la sécurité, à la stabilité, au développement et à la prospérité", a précisé la même source. "Lors de cette visite, le ministre d'État a été reçu par le président de la République libanaise, Joseph Aoun, à qui il a remis une lettre de son frère, le président Abdelmadjid Tebboune", selon la même source. "M. Ahmed Attaf a eu également des rencontres bilatérales avec nombre de hauts responsables de la République libanaise", conclut le communiqué.

PNUD ALGÉRIE

## Fin du cycle de formation des acteurs locaux en analyse des risques climatiques

Le PNUD Algérie annonce sur sa page Facebook la fin du cycle de formation des acteurs locaux en analyse des risques et des vulnérabilités climatiques de l'Algérie sous la supervision de son expert mandaté, le Pr. Khaled Abbas. "Le niveau d'engagement des acteurs locaux de la wilaya de Batna est remarquable, il a permis des échanges fructueux, intéressants, et créé la base nécessaire pour une meilleure prise en charge de l'adaptation au niveau

intersectoriel. Notre représentant a participé à la célébration de la journée mondiale des zones humides par le barrage de falaise, Beaver, dans la wilaya de Bechar", indique le PNUD Algérie. Au cours de cette année, la manifestation a été intitulée « Protéger les zones humides pour un avenir partagé », qui a reçu beaucoup d'attention. "Nous avons été heureux de coopérer avec les représentants de l'Initia-

tive des zones humides méditerranéennes, du Fonds mondial pour la nature et de l'Observatoire des zones humides méditerranéennes, et nous exprimons notre gratitude à M. le Gouverneur de Bashar pour son parrainage. L'un des moments forts de l'événement est le concours de dessin, auquel les enfants ont participé pour sensibiliser les enfants à la protection des zones humides", ajoute le PNUD Algérie.



## Bouzred Abdelkrim, nouveau président du Conseil national des assurances

Bouzred Abdelkrim a officiellement pris ses fonctions de nouveau ministre des Finances, succédant à Faïd Laaziz. Bouzred devient, ainsi, nouveau président du CNA. À cette occasion, Bouzred a exprimé sa profonde gratitude envers le Président de la République pour la confiance qui lui a été accordée. Il a réaffirmé son engagement à travailler, avec dévouement et détermination, en faveur de la poursuite et du renforcement des

réformes en cours, dans le but de réaliser les objectifs fixés pour le développement du secteur financier et l'amélioration de sa performance. Fort d'une riche expérience professionnelle, M. Bouzred a occupé plusieurs postes de haute responsabilité, notamment celui de secrétaire général du ministère des Finances et de directeur général du Trésor et de gestion comptable des opérations financières de l'État (DGTCOFE, actuelle

## Installation du nouveau directeur général de la société ENASEL



Le PDG du groupe minier industriel « SONAREM », Belkacem Soltani, a supervisé la cérémonie d'installation de Nouri Tayeb au poste de PDG de la Société nationale du sel ENASEL, succédant ainsi à Dridi Sabri qui occupait ce poste à titre intérimaire. Selon un communiqué du groupe, la cérémonie s'est déroulée en présence des cadres et des membres du conseil d'administration de l'institution, où Soltani a confirmé que la nomination de Nouri Tayeb vise à donner un nouvel élan pour assurer la continuité des projets et leur mise en

œuvre efficace, notamment dans cette étape critique que traverse l'entreprise. Il a ajouté que cette nomination reflète également l'engagement du Groupe SONAREM à renforcer son rôle stratégique dans le secteur minier, de l'exploitation à la transformation et au traitement, en soutien aux objectifs nationaux dans le domaine de la croissance économique. De son côté, Nouri Tayeb a souligné sa détermination à travailler aux côtés de tous les cadres de l'entreprise pour atteindre les objectifs et les ambi-

tions souhaités. Il a souligné son engagement à mobiliser toutes les ressources et compétences disponibles pour développer la production de sels de toutes sortes, afin de répondre aux besoins du marché national et d'évoluer vers l'exportation du surplus. Nouri Tayeb est un ingénieur informatique, titulaire d'un master avec plus de 23 ans d'expérience professionnelle. Il a occupé plusieurs postes au sein de l'entreprise ENASEL, le dernier étant celui de directeur chargé de la recherche et du développement.

## Algérie Télécom: «Ensemble pour un avenir numérique sûr !»

À l'occasion de la Journée mondiale d'Internet plus sûr, Algérie Télécom invite tous les clients et utilisateurs d'internet à adopter les meilleures pratiques pour protéger leurs données et assurer une navigation sûre pour tous. "Quelques étapes de base pour la sécurité numérique : utilisez des mots de passe forts et différents pour chaque compte. Sensibilisation des enfants aux dangers d'internet et aux comportements sûrs. Évitez de partager des informations personnelles sur des sites web peu fiables. Mise à jour régulière

des logiciels et des systèmes de protection Un avenir numérique sûr commence par des étapes simples et responsables. Faisons d'Internet un espace plus sûr pour tous !", indique Algérie Télécom sur sa page Facebook. L'édition 2025 du Safer Internet Day (SID) se tiendra le 11 février 2025. Le Safer Internet Day vise à encourager une utilisation sûre, responsable et positive des technologies et médias. Cet objectif concerne en priorité les enfants et les jeunes, mais s'adresse également à tous les citoyens.

## Sonelgaz : signature d'un mémorandum d'entente avec Siemens Energy

Le groupe Sonelgaz a annoncé, jeudi dans un communiqué, la signature d'un mémorandum d'entente avec l'allemand Siemens Energy, visant à définir les domaines de coopération et de partenariat entre les deux parties afin de renforcer les capacités techniques et technologiques de Sonelgaz. La signature a eu lieu en marge de la visite de travail qu'effectue le prési-

dent-directeur général de Sonelgaz, Mouard Adjal, à Berlin (Allemagne), du 5 au 7 février en cours, pour rencontrer les principaux responsables de la société "Siemens Energy", à leur tête le PDG Christian Bruch, ajoute le communiqué. Le mémorandum d'entente a été signé par M. Adjal et son homologue de la société allemande, M. Christian Bruch, précise le communiqué, soulignant que

cet accord s'inscrit dans le cadre "des efforts de Sonelgaz pour mettre en œuvre les directives des hautes autorités du pays relatives à la diversification des exportations hors hydrocarbures et à l'élargissement du réseau des partenaires internationaux, notamment européens". À cet égard, le groupe a précisé que le mémorandum d'entente définit les

domaines de coopération et de partenariat entre les deux parties, incluant le développement et l'intégration de nouveaux moyens de production et la maintenance des installations de production d'électricité conventionnelle ou renouvelables, ainsi que le développement et la fourniture d'équipements électriques pour les réseaux de transport et de distribution de l'électricité.

# L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz  
www.l'expressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

APRÈS CONSULTATION DE TOUTES LES PARTIES CONCERNÉES

# La loi en projet régissant les activités minières fin prête

La mouture de la loi régissant les activités minières, dont l'élaboration a été achevée après consultation de toutes les parties concernées, sera prochainement sur la table du Conseil des ministres, a annoncé, jeudi, le ministre d'État, ministre de l'énergie, des mines et des énergies renouvelables, Mohamed Arkab.

Lors d'une séance consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Souleyman Zerkani, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, et de plusieurs membres du Gouvernement, M. Arkab a fait savoir que «la mouture de la loi sur les activités minières sera prochainement présentée au Conseil des ministres avant d'être soumise aux deux chambres du Parlement pour débat», selon l'APS.

Ce texte a été élaboré après des consultations avec toutes les parties concernées, ajoute le ministre, précisant que la loi connaîtrait «une révision globale et approfondie pour davantage d'attractivité et d'ouverture aux investissements».

Cette révision vise à «simplifier les procédures, garantir la transparence en matière de

recherche et d'exploration, et assurer un climat favorable aux investisseurs dans le strict respect des normes écologiques internationales», a poursuivi M. Arkab.

Lors de cette séance, le ministre a mis en avant les efforts déployés par son département ministériel pour le contrôle et l'accompagnement des entreprises opérant dans le domaine de l'extraction artisanale de l'or, notamment suite à l'octroi, par l'Agence nationale des activités minières (ANAM), de 223 permis d'exploitation artisanale depuis 2021, tout en assurant la formation, l'encadrement technique et le traitement de la production aurifère.

Les ingénieurs de la police des mines, relevant de l'ANAM, ont mené 1.826 opérations de contrôle et d'inspection des périmètres d'exploitation artisanale d'or depuis le début de l'exploitation en 2021 jusqu'à



fin 2024, d'où l'émission de mises en demeure aux entreprises contrevenantes, le retrait de sept permis d'exploitation et le gel de 30 autres.

Les efforts de lutte contre l'exploitation illicite de l'or, auxquels participent les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), la gendarmerie nationale et les services de sécurité, ont permis de saisir 8.455 tonnes de terres minérales fin 2024, avec l'arrestation d'un nombre important de contrevenants de diverses nationalités, outre la saisie d'importants moyens matériels utilisés dans l'extraction

illégale, tels que des véhicules, des camions, des motos et des équipements d'excavation, selon le bilan présenté par le ministre.

Quant au taux de la production de l'or artisanal, le bilan fait état de 61.000 tonnes de terres minérales produites par les micro-entreprises agréées, tandis que l'entreprise d'exploitation des mines d'or ENOR a procédé à l'extraction de 339 kg d'or brut après le traitement des sols, ajoute le ministre.

La société «ENOR» relevant du groupe Sonarim, procédera à l'accélération du paiement des

redevances relatives à l'extraction d'or, au profit des entreprises activant dans le domaine de l'exploitation artisanale de l'or, a indiqué M. Arkab.

En vue d'encourager l'investissement et l'exploitation industrielle de l'or, l'ANAM avait lancé, en 2022, neuf (9) avis de vente aux enchères nationales et internationales concernant six sites d'exploitation, dont deux connaîtront le lancement des travaux d'exploitation, selon le ministre qui a fait savoir qu'en 2025, d'autres sites seraient mis en vente aux enchères. **R.E.**

## L'ENTREPRISE ASPIRE À PÉNÉTRER LE MARCHÉ EUROPÉEN

### Tosyali exporte 27.000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie

Le complexe sidérurgique «Tosyali» d'Oran, a procédé, jeudi dernier, à une opération d'exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers la Turquie.

Le chargement des plaques d'acier a eu lieu au port d'Arzew. En valeur, cette quantité exportée correspond à environ 13 millions de dollars. La valeur des exportations atteindrait 200 mil-

lions de dollars, d'ici la fin du premier trimestre de l'année en cours.» Le complexe aspire à pénétrer le marché européen avec ses produits de plaques d'acier, «en raison de la demande croissante, ce qui permettra de réaliser des exportations d'une valeur d'environ 2 milliards de dollars d'ici l'année prochaine». Cette opération d'exportation fait suite à la mise en service

du complexe de plaques d'acier de Tosyali, à la fin du mois d'octobre dernier, avec une capacité de production de 2,5 millions de tonnes par an. Le directeur du Commerce extérieur de Tosyali, Azzi Ramzi, a précisé qu'une exportation de 27.000 tonnes de plaques d'acier vers l'Italie avait eu lieu la semaine dernière et que d'autres opérations similaires sui-

vraient dans les semaines à venir vers des pays de l'Union européenne. Il est à noter que le complexe Tosyali a signé, récemment, des contrats pour l'exportation de plaques d'acier vers la Tunisie, l'Afrique du Sud et l'Italie. L'opération devrait s'étendre à d'autres pays de l'Union européenne, ainsi qu'aux États-Unis d'Amérique (USA) et à l'Amérique latine.

## ELLE EFFECTUE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE

### Une succursale turque de Ziraat Bankasi prend pied en Algérie

La Banque d'Algérie vient d'agréer une succursale de la banque turque «Ziraat Bankasi», selon une décision publiée au Journal officiel (JO) n° 7. Selon cette

décision signée par le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, le 16 janvier dernier, «T.C Ziraat Bankasi Algérie», agréée en qualité de suc-

curiale de banque, peut effectuer toutes les opérations de banque, conformément à la loi 09-23 du 21 juin 2023 portant loi monétaire et banca-

re. Une dotation de 20 milliards de dinars libérée en totalité et en numérique est affectée à T.C Ziraat Bankasi-Algeria, précise la même source.

### Transport maritime : projet d'acquisition de cinq navires en 2025

Le PDG du groupe algérien de transport maritime (GATMA), Mohamed Tayeb Aboud, a annoncé un grand projet de développement du transport maritime des deux types (marchandises et passagers) au cours de l'année 2025.

Dans une déclaration à la presse, le PDG du groupe Maritime a révélé que «le groupe public algérien achètera, au cours de l'année 2025, 03 navires spécialisés dans le transport de marchandises en vrac et de conteneurs», dans le but de réduire la dépendance vis-à-vis des entreprises étrangères qui contrôlent plus de 95 %

des importations algériennes. Le responsable a expliqué que les deux navires à acheter seront de grande taille, avec une capacité allant de 50 000 à 65 000 tonnes, tandis que le troisième navire sera un porte-conteneurs d'une capacité allant jusqu'à 2 000 unités. Le PDG du groupe Maritime a confirmé que la société a l'intention d'acheter un navire de transport de passagers au cours de l'année en cours, indiquant que la société a l'intention de réduire les prix du transport de passagers pendant le Ramadan, qui atteindront 60 %.

## PLUSIEURS POINTS SONT ABORDÉS

### Saihi se réunit avec la Commission nationale de lutte contre le cancer

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, s'est réuni avec les membres de la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, présidée par le Pr. Adda Bounedjar, a annoncé, ce jeudi, un communiqué du ministère.

Le communiqué précise que la réunion a été «l'occasion d'échanger les vues entre les membres de la Commission et les cadres de l'administration centrale sur les moyens de coordination entre les différents services et centres spécialisés dans le traitement des patients atteints de

cancer, afin de permettre à cette catégorie de bénéficier des services de soins nécessaires dans les délais».

Les participants ont mis notamment l'accent sur «l'importance d'élargir les campagnes de sensibilisation à la prévention de cette maladie, tant pour lutter contre la maladie que pour réduire les cas d'atteinte». Ils ont également évoqué «l'importance d'intervenir rapidement pour assurer l'entretien des équipements destinés au traitement du cancer afin de garantir le bon fonctionnement des services et

des centres spécialisés dans le traitement du cancer d'une part, ainsi que les traitements nécessaires aux malades d'autre part».

À l'occasion, le ministre a souligné la «nécessité d'appliquer la stratégie relative à la prévention et au dépistage précoce tout en œuvrant à faciliter l'accès des patients à différents services de santé» et aussi celle «d'adopter le plan d'action spécial qui sera élaboré par l'administration centrale en accord avec les membres de la commission avant la fin du mois d'avril prochain».

L'EPAL FAIT SON BILAN

# 550.000 passagers en ligne de mire

Le port d'Alger traite annuellement l'équivalent de 14 millions de tonnes de marchandises, dont 800.000 conteneurs. Le nombre de navires commerciaux traités par le port d'Alger en 2024 s'élève à environ 1 700 navires répartis sur 22 quais avec une profondeur (tirant d'eau) comprise entre 7 et 12 mètres.

Inès B.

La longueur des quais du port d'Alger est estimée à 8 600 mètres, dont 4 quais en cours de renforcement. C'est ce qu'a indiqué le directeur général de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Abdelhamid Boualaâm, devant la Commission des transports de l'Assemblée populaire nationale. Selon un communiqué publié sur la page Facebook de l'EPAL, M. Boualaâm a souligné qu'en parallèle de son activité commerciale pour les marchandises et les conteneurs, le port autonome d'Alger assure la fourniture d'un service public à travers sa gare maritime pour les passagers, qui a enregistré environ 370.000 passagers et 180.000 véhicules en 2024. Il est également prévu que le nombre de passagers double pour atteindre 550.000 passagers, notamment avec l'entrée en service de 3 sociétés de transport maritime, avec la possibilité d'accoster et de traiter deux navires à passagers en même temps. Le directeur général de l'EPAL a précisé qu'il y a une volonté de continuer à améliorer les services et à offrir les meilleures conditions aux

membres de la communauté nationale résidant à l'étranger, notamment pendant la saison estivale et le mois sacré du Ramadan, dans le cadre des mesures de facilitation édictées par les pouvoirs publics à cet effet. Notons qu'un total de 232.000 voyageurs ont été traités durant l'été 2024 au niveau du port d'Alger, contre 196 navires. Près de 196 navires de transport de voyageurs avaient été traités (98 à l'arrivée et 98 au retour), contre un total de 232.868 voyageurs (entre départ et arrivée). Quant aux véhicules touristiques, 85.235 véhicules ont été traités par les services des Douanes au niveau du port d'Alger durant l'été 2024 (50.901 véhicules à l'arrivée et 34.334 véhicules au départ). Concernant les titres de transit automobile, 42.606 titres (23.552 titres à bord de navires, 19.054 titres au niveau du port), ajoutant que, dans le but de faciliter les mesures douanières, notamment les titres de passage, il sera procédé au lancement d'une nouvelle expérience pour l'élaboration de titres douaniers via la plateforme douanière numérique "Alces". Durant les neuf premiers mois de 2024,



environ 13.621 véhicules de moins de 3 ans importés ont été dédouanés d'une valeur de taxes douanières dépassant 6,4 Mds de DA, contre 5.122 véhicules durant l'année passée (soit + 166 %). Par ailleurs et concernant les dernières initiatives prises par l'EPAL dans le cadre du développement de ses services, il y a l'ouverture "prochaine" de quatre bureaux de chan-

ge, au niveau de la gare maritime, une démarche à même de faciliter l'opération de change pour les voyageurs. Premiers du genre en Algérie, ces bureaux qui lanceront leurs services "bientôt", s'inscrivent dans le cadre de "la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'augmentation de l'allocation touristique

au profit des citoyens algériens", selon un communiqué de l'EPAL. Les services de l'EPAL ont consacré des sites adaptés à l'activité de ces bureaux au niveau de la gare maritime, en adéquation avec le processus exigé dans les procédures des traversées maritimes, facilitant ainsi l'opération de change pour les voyageurs, selon la même source.

I. B.

LE MINISTRE DU COMMERCE INTÉRIEUR ET DE LA RÉGULATION DU MARCHÉ NATIONAL LE SOULIGNE

## Révision globale du cadre législatif et réglementaire

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a souligné, jeudi à Alger, que son secteur connaîtrait en 2025 une révision globale du cadre législatif et réglementaire de la pratique commerciale en promulguant de nouvelles lois et en actualisant d'autres textes pour accompagner les mutations commerciales, ajoutant qu'il sera procédé à l'élaboration d'un plan national d'urbanisme commercial tout en élargissant l'investissement dans les grandes surfaces commerciales. Lors d'une audition devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification, à l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou, le ministre a souligné qu'il s'agissait de l'élaboration d'une loi sur l'approvisionnement, la régulation du marché et la protection du pouvoir d'achat des citoyens, ainsi que de l'actualisation des lois sur les règles applicables aux pratiques commerciales, le commerce électronique, les espaces commerciaux et les réseaux de distribution, rapporte l'APS.

Il s'agit également des textes concernant la protection du consommateur, la qualité des produits et services et leur sécurité, et le contrôle et les modalités de la conformité des produits importés via les frontières. S'agissant du volet relatif à la régulation et à l'organisation du marché national, le ministère œuvre à la mise en place d'un plan national d'urbanisme commercial, à l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces et espaces commerciaux, ainsi qu'à l'élabo-

ration d'une feuille de route nationale permettant une exploitation optimale des espaces commerciaux existants mais non exploités, tout en intégrant les intervenants du commerce parallèle dans le tissu commercial officiel, selon le ministre.

Dans ce sens, il a fait savoir que l'année 2025 sera marquée par la relance de la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros (MAGROS), qui "dispose actuellement de 9 marchés régionaux de fruits et légumes tout en lui consacrant un plan de modernisation et de développement de ses activités afin de renforcer son rôle dans l'approvisionnement et la régulation du marché national avec les différents produits agricoles et alimentaires, en sus de lui permettre de sceller des partenariats économiques rentables".

Aussi, le plan ministériel annuel prévoit la poursuite "des efforts de modernisation des modes de gestion et de numérisation des procédures au sein des services extérieurs sous tutelle, en sus du renforcement de la qualité et de l'efficacité des décisions tant au niveau central que local, selon une vision globale orientée vers l'avenir". Affirmant l'importance de l'approche participative adoptée par son secteur visant à consolider les acquis socio-économiques réalisés par l'Algérie au cours des dernières années, le ministre a mis en avant le rôle du secteur privé dans le développement du réseau de commercialisation, de distribution et de moralisation de l'activité commerciale, et dans "la concrétisation des investissements proposés liés aux grands centres et espaces commerciaux

selon les normes internationales".

Le ministre a également fait savoir que l'année en cours verra "le lancement de partenariats économiques prometteurs avec des investisseurs étrangers en vue de créer des bases commerciales et de grands centres de distribution, à même d'éliminer définitivement les éventuelles anomalies en matière de distribution des produits agricoles et de consommation, assurant leur accès direct au consommateur, sans obstacles ni intermédiaires illégaux".

Pour ce qui est du contrôle, le ministre a précisé que les mesures envisagées avaient pour objectif de lutter contre toutes les formes de pratiques commerciales illicites, de monopole et de spéculation, en veillant au respect des prix et des marges bénéficiaires réglementées pour les produits alimentaires de large consommation, en numérisant toutes les procédures de contrôle des activités commerciales, en renforçant le contrôle du e-commerce, et en modernisant les dispositifs de contrôle au niveau des ports.

Dans ce contexte, M. Zitouni a également annoncé la création d'une carte nationale des laboratoires d'analyses (GEO-LAB), qui sera généralisée à tous les secteurs, l'élargissement des compétences de cinq (5) laboratoires pour inclure les analyses de précision, et la mise en service de cinq (5) nouveaux laboratoires au titre de l'année 2025, qui s'ajouteront aux 37 labos actifs".

Abordant le bilan de prise en charge de la consolidation du pouvoir d'achat du citoyen et de l'assurance de la pérennité de l'approvisionnement en produits de

base, durant l'année écoulée, M. Zitouni a affirmé que, dans le cadre des mesures d'indemnisation du différentiel du prix pour l'huile alimentaire et le sucre blanc, il s'élève à 98,8 % Mds de DA, tandis que celui du produit du café vert s'élève à 2,99 Mds de DA.

Quant à l'indemnisation des coûts du transport terrestre des marchandises destinées aux wilayas du Sud, un montant estimé à 957,1 millions de DA pour des quantités estimées à 241.088 tonnes de différents produits. Dans le domaine du commerce de troc avec les États frontaliers du Sud du pays, le ministère a recensé 195 commerçants au niveau de 10 wilayas concernées par l'entrée de différents produits provenant du Mali et du Niger, dont la valeur s'élève à 8,3 Mds de DA et la sortie de produits algériens d'une valeur de 4,9 Mds de DA.

Après avoir salué la dynamique qu'enregistre l'Algérie dans le sillage des réformes économiques, en application des engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Zitouni a fait état de l'évolution du tissu économique dans le pays, à savoir que le nombre global des registres de commerce au niveau national a atteint, jusqu'au 2 février courant, 2.358.314 entreprises principales et secondaires". Ces entreprises sont réparties en termes de nature juridique, en 2.100.839 personnes physiques et en 257.475 personnes morales", ajoutant que le volume global du tissu économique enregistré, à ce jour, représente une hausse de 65.503 registres de commerce entre les deux années 2024 et 2025.

R.E.

SNTF

## Exploitation de la ligne Alger-Tamanrasset dès l'achèvement des travaux de sa réalisation

**Cette stratégie porte notamment sur l'acquisition du matériel nécessaire pour assurer le transport des marchandises et des voyageurs sur cette ligne reliant le nord du pays à son extrême sud. Outre cette ligne, la société œuvre à accompagner les différents grands projets structurants, notamment le projet du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et celui de la mine de phosphate de la région de Bled El Hadba.**

Le Directeur général de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), Adj Bouaouini, a affirmé, mercredi dernier, que la société était prête à lancer l'exploitation de la ligne Alger-Tamanrasset, dès l'achèvement des travaux de sa réalisation par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Intervenant lors d'une audition devant la Commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mohamed Anouar Bouchouit, président de ladite commission, le directeur général a précisé que la SNTF avait élaboré une stratégie spéciale en vue d'accompagner l'expansion du réseau vers Tamanrasset. Cette stratégie porte notamment sur l'acquisition du matériel nécessaire pour assurer le transport des marchandises et des voyageurs sur cette ligne reliant le nord du pays à son extrême sud. Outre cette ligne, la société œuvre à accompagner les différents grands projets structurants, notamment le projet du gisement de fer de Gara Djebilet (Tindouf) et celui de la mine de phosphate de la région de Bled El Hadba. Lors de cette séance, la commission a également auditionné les responsables des différentes entreprises du secteur du Transport maritime en vue de s'enquérir de leurs stratégies, projets et plans visant à améliorer les services fournis. Dans ce sillage, le Directeur général de l'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs



(ENTMV), Sofiane Boudiaf, a souligné que son entreprise avait mis en place un plan d'action pour développer et améliorer les services fournis au niveau de ses navires, étant une "entreprise citoyenne" au service des citoyens en général et de la communauté nationale à l'étranger en particulier. Il a aussi fait savoir que l'entreprise avait déjà lancé les préparatifs en vue de prendre en compte les préoccupations des citoyens exprimées l'année dernière et assurer le transport des voyageurs dans des conditions confortables lors de la prochaine saison estivale. De son côté, le Président-directeur général (P-dg) du Groupe des services portuaires "Serport", Mohamed

Karim-Eddine Harkati a mis en avant l'importance du groupe dans la gestion des ports ainsi que la pertinence de la stratégie qu'il applique, en exécution des instructions des hautes autorités du pays en la matière. Pour sa part, le Directeur général (DG) de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL), Abdelhamid Boulaam a indiqué que l'entreprise prévoit plusieurs investissements pour renforcer ses capacités, tant dans le domaine commercial que dans le transport des voyageurs. Le directeur de la compagnie maritime privée "Nouris ElBahr Ferries", Kheireddine Meroud, a, quant à lui, fait savoir que l'entreprise ambitionne de développer, quantitativement et qualitativement, son activité au cours

des prochaines années, après avoir réussi à effectuer sa première traversée le 1er novembre 2024. Par ailleurs, le président de la Commission des transports et des télécommunications à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Anouar Bouchouit a appelé les opérateurs du secteur du transport maritime à relever le défi afin de répondre aux attentes des voyageurs.

Concernant le transport ferroviaire, M. Bouchouit a souligné que ce secteur joue désormais un rôle vital, notamment dans le cadre des recommandations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à le développer, en particulier dans le sud du pays.

### RÉSORPTION DE L'HABITAT PRÉCAIRE

## Relogement de 68 familles à Oran

Pas moins de 68 familles vivant dans des logements précaires à Oran ont été relogées, jeudi dernier, dans de nouveaux logements dans la commune de Misserghine.

Les autorités locales ont supervisé, tôt dans la matinée, la deuxième phase de l'opération de relogement de 68 familles, qui résidaient dans des logements vétustes dans le vieux quartier "Sidi El Houari". Les familles ont été transférées vers de nouvelles habitations situées dans le quartier "Moudjahid Achouri Ahmed" à Misserghine, un site qui compte 900 logements publics locatifs.

Pour cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la Résorption de l'habitat précaire (RHP), tous les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, avec la présence des services de la daïra et de l'APC d'Oran, des directions de l'Habitat, de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), ainsi que des services de sécurité. Dès la fin de

l'opération de relogement, la démolition des anciens logements a été lancée. Il est à rappeler qu'à la fin du week-end dernier, 167 familles vivant dans des logements précaires dans le vieux quartier "Sidi El Houari" avaient été relogées dans des habitations décentes situées dans le même secteur de la commune de Misserghine.

Le wali d'Oran, Samir Chibani, avait dernièrement souligné que les terrains récupérés dans le quartier "Sidi El Houari" seront utilisés pour la construction de nouveaux logements suivant le style architectural traditionnel du quartier.

Il a ajouté que la réalisation des logements sera confiée à des promoteurs immobiliers publics, tels que l'Office de promotion et de gestion immobilière, l'Agence nationale d'amélioration du logement (AADL) et l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), dans le cadre du logement promotionnel aidé. Le wali a, en outre, souligné

que "l'opération d'éradication des logements insalubres et des bâtiments menaçant ruine se poursuit dans la wilaya d'Oran".

A noter que cette opération de relogement est la sixième du genre depuis le début de l'année en cours, touchant environ 320 familles au total, dont 167 familles ayant résidé dans des logements précaires et vétustes à "Sidi El Houari", 9 familles à "El Hamri", 27 familles à la délégation communale d'El Makkari, 11 familles à la délégation "Mouahidine", 10 familles dans un vieil immeuble à Haï "Oussama", dans la délégation communale "El Mokrani" et 16 autres familles vivant dans des bâtiments anciens à Haï "El Khaldia" (ex-Delmonte) à Oran ont été relogées dans de nouveaux logements.

Ces familles ont bénéficié de logements dans les pôles urbains de Oued Tlelat et Belgaïd, ainsi qu'à la cité 1.201 logements publics locatifs, dans le quartier de la pépinière, commune de Bir El Djir.

CONSTANTINE

## LE CROISSANT ROUGE ALGÉRIEN COMPTE FORMER PLUS DE 20.000 SECOURISTES

Plusieurs infrastructures scolaires seront réceptionnées au cours du mois d'août prochain dans la wilaya de Constantine pour améliorer les conditions de scolarité des élèves, a indiqué jeudi le chef de l'exécutif local, Abdelkhalek Sayouda.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une tournée d'inspection des projets d'établissements scolaires dans les communes de Constantine, de Didouche Mourad, d'Ain Smara et la circonscription administrative Ali Mendjeli, le même responsable a précisé qu'il s'agira de 10 groupes scolaires, 6 CEM, 6 lycées, deux demi-pension, des cantines scolaires et des aires de jeu.

Les efforts sont engagés pour assurer la disponibilité de ces structures scolaires avant le début de la prochaine année scolaire 2025-2026, notamment au niveau des pôles urbains nouveaux, a affirmé le wali assurant que les taux d'avancement de leurs travaux sont "importants" de sorte à en permettre la réception dans les délais fixés.

Il a également affirmé la nécessité de renforcer les chantiers en main d'œuvre qualifiée et le respect strict du système de travail par équipe 3x8 pour livrer ces projets dans les délais contractuels.

M. Sayouda a insisté dans le même contexte sur le nécessaire suivi sur le terrain pour garantir la réception de ces projets dans la conformité aux normes requises et la fourniture de tous les équipements nécessaires au démarrage de la prochaine année scolaire dans les meilleures conditions.

TOUGGOURT

## JOURNÉE TECHNIQUE SUR LA FERTILISATION DES PALMERAIES

Une journée technique de sensibilisation à la fertilisation agricole des palmiers-productifs et la protection de la richesse phœnicicole a été organisée jeudi à Nezla (Touggourt), à l'initiative de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS), ont indiqué les organisateurs. Tenue au niveau d'une exploitation agricole, la rencontre a permis aux participants de s'initier aux modes d'utilisation des intrants agricoles et fertilisants dans les palmeraies, tenant compte de la protection des conditions hydro-édaphiques, de l'âge du palmier et de son rendement, a indiqué la directrice de la ferme de démonstration et de production des semences à l'ITDAS, Halima Khaled. Les volets liés à l'utilisation des engrais organiques et chimiques, le respect des normes, qualitative et quantitative, d'utilisation des produits, ainsi que du cycle de développement du palmier durant la période de fertilisation pour s'assurer de l'efficacité de l'opération, ont également été exposés aux participants, avec aussi des explications sur les effets secondaires et indésirables d'une mauvaise utilisation des engrais, a-t-elle ajouté.

Cette journée d'étude vise à sensibiliser les agriculteurs et les phœniculteurs sur l'importance de l'utilisation des engrais comme facteur de préservation des cultures et d'amélioration des rendements, selon la même source.



## ALGÉRIE-ONU

## «Soutien technique et méthodologique» pour renforcer l'autonomisation des jeunes

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a présidé, jeudi dernier à Alger, les travaux d'un atelier consacré à la présentation des résultats préliminaires du projet de coopération avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) concernant le "soutien technique et méthodologique pour renforcer l'autonomisation des jeunes en Algérie".

Dans son allocution, M. Hidaoui a indiqué que l'objectif de ce projet était de réaliser "une étude approfondie" de la société algérienne, afin de "déterminer les besoins de la catégorie des jeunes, ce qui fournira une base méthodologique et scientifique pour les politiques destinées à cette catégorie". Le ministre a salué "le travail fructueux et exemplaire" réalisé en collaboration avec le PNUD en Algérie pour "l'autonomisation des jeunes et un diagnostic précis de leurs préoccupations et besoins, ce qui contribuera", a-t-il dit, à accompagner les efforts de l'Etat pour promouvoir et accompagner la jeunesse, notamment dans les domaines de l'entrepreneuriat, de l'emploi et de la formation".

De son côté, le représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Fethi Metref, a souligné "l'importance d'investir dans la jeunesse pour lui permettre de contribuer au développement de l'économie nationale", mettant en avant "le soutien du ministère de la Jeunesse et son accompagnement pour renforcer le plan de coopération avec le PNUD". De son côté, le représentant du PNUD en Algérie, M. Mohamed Seleik Ahmed Othmane, a salué l'attention accordée par l'Etat algérien à la jeunesse, estimant que ce projet constitue "une étape essentielle pour avoir une image précise des préoccupations des jeunes". Il a réaffirmé "l'engagement du programme à accompagner le ministère de la Jeunesse et à soutenir ses efforts dans ce domaine". A noter que les résultats du questionnaire lancé en ligne dans quatre wilayas ont été présentés lors de cet atelier. Les jeunes participants ont exprimé leurs préoccupations et partagé leurs expériences sur différents sujets, notamment l'emploi, l'éducation, la formation, la santé et la culture.

## L'OMS MET EN GARDE

## «Nous consommons le double de la dose recommandée de sel»

« Le principal effet sur la santé d'une alimentation riche en sel est l'hypertension artérielle, qui augmente le risque de maladies cardiovasculaires, de cancer gastrique, d'obésité, d'ostéoporose, de maladie de Ménière et de maladie rénale », alerte l'OMS, qui rappelle que 1,89 million de décès chaque année sont associés à une consommation excessive de sel.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a publié cette semaine, de nouvelles recommandations concernant l'utilisation de substituts de sel à faible teneur en sodium. L'agence onusienne conseille de remplacer le sel ordinaire utilisé à domicile par des alternatives moins riches en sodium, dans le but de diminuer les risques pour la santé associés à une consommation excessive de sel. Selon l'agence onusienne, nous consommons en moyenne 11 grammes de sel par jour, soit le double de la dose recommandée. Pour limiter cet excès, l'organisation préconise d'éviter le sel de table et de privilégier des alternatives moins riches en sodium. « Le principal effet sur la santé d'une alimentation riche en sel est l'hypertension artérielle, qui augmente le risque de maladies cardiovasculaires, de cancer gastrique, d'obésité, d'ostéoporose, de maladie de Ménière et de maladie rénale », alerte l'OMS, qui rappelle que 1,89 million de décès chaque année sont associés à une consommation excessive de sel. Les directives sanitaires mondiales préconisent de limiter la consommation de sel (chlorure de sodium), car des études ont démontré qu'un excès de sel entraîne de nombreuses pathologies. En 2013, les États membres de l'OMS s'étaient engagés à réduire de 30 % la consommation de sodium d'ici 2025. Cependant, cet objectif s'est avéré difficile à atteindre, poussant l'organisation à repousser l'échéance à 2030. Des essais cliniques de grande envergure menés à l'échelle mondiale ont montré que le remplacement du sel traditionnel par du sel enrichi en potassium permet de réduire de manière significative le risque de maladies cardiaques et d'AVC. La réduction de l'apport en sodium est l'une des



mesures les plus efficaces et les plus économiques pour améliorer la santé et réduire la charge de morbidité due aux maladies non transmissibles. Pour les adultes, l'OMS recommande de consommer moins de 2 g de sodium par jour (équivalent à moins de 5 grammes de sel par jour (un peu moins d'une cuillère à café)). Pour les enfants âgés de 2 à 15 ans, l'OMS recommande d'ajuster à la baisse la dose recommandée pour les adultes en fonction de leurs besoins énergétiques. Cette recommandation pour les enfants ne couvre pas la période de l'allaitement maternel exclusif (0-6 mois) ni celle de l'alimentation complémentaire avec poursuite de l'allaitement maternel (6-24 mois). Tout le sel consommé doit être iodé (enrichi en iode), un composé essentiel pour un développement sain du cerveau du fœtus et du jeune enfant et pour optimiser les fonctions mentales en général. Le sodium est un nutriment essentiel nécessaire au maintien du volume plasmatique, à l'équilibre acido-basique, à la transmission de l'influx nerveux et au fonctionnement

normal des cellules. Une carence en sodium est extrêmement improbable chez les individus en bonne santé. Des conséquences néfastes sur la santé. Toutefois, l'excès de sodium a des conséquences néfastes pour la santé, dont l'hypertension artérielle. Les principaux facteurs contribuant à la consommation de sel dans l'alimentation dépendent du contexte culturel et des habitudes alimentaires d'une population. Le sodium se trouve à l'état naturel dans divers aliments, comme le lait, la viande et les crustacés. Il est souvent présent en grandes quantités dans les aliments transformés tels que le pain, la viande transformée et les produits de grignotage, ainsi que dans les condiments (le soja et la sauce de poisson, par exemple). Le sodium est également contenu dans le glutamate de sodium, un additif alimentaire utilisé dans de nombreuses régions du monde. Il suffit de est possible de réduire sa consommation de sel, en mangeant principalement des aliments frais et peu transformés, en choisissant des produits à faible teneur en sodium (moins de 120

mg/100 g de sodium) en cuisinant sans ajouter de sodium ou de sel, ou très peu ou encore en utilisant des herbes et des épices pour aromatiser les aliments, plutôt que du sel. Il est recommandé aussi de limiter l'utilisation de sauces, de vinaigrettes et d'autres produits tout prêts, en limitant la consommation d'aliments transformés en retirant la salière de la table. Comment savoir si l'on consomme trop de sel? Parmi les signaux qui doivent alerter, avoir la bouche sèche ou une soif intense. Le sel entraîne une rétention d'eau dans le corps. Des mains ou des pieds gonflés, sont également une conséquence très reconnaissable d'une alimentation trop riche en sel. Des jambes fatiguées ou une prise de poids sont également des conséquences possibles. La conséquence la plus connue d'une consommation excessive de sel est l'augmentation de la tension artérielle. La tension artérielle idéale pour un adulte en bonne santé est normalement < 120/80 mmHg. Les personnes qui consomment souvent beaucoup de sel ont donc une tension artérielle plus élevée, qui peut également causer des maux de tête ou des vertiges. L'hypertension provoquée par une consommation importante de sel peut également endommager les petits vaisseaux sanguins des reins. Cela augmente le risque de maladie rénale ou même de calculs rénaux. Les personnes qui souffrent déjà de certaines lésions rénales seront encore plus sensibles aux aliments très salés. Il est important d'être prudent, car la fonction rénale se détériorera encore plus rapidement.

Les crampes musculaires sont un signe à prendre au sérieux. Les personnes qui consomment trop de sel risquent de souffrir plus rapidement de crampes musculaires.

A.B

## RICHE EN ANTIOXYDANTS

## La Grenade pourrait prévenir 6 cancers

"L'intégration de divers légumes et fruits dans votre régime alimentaire présente un potentiel prometteur pour réduire de 20% de l'incidence du cancer", a récemment indiqué une équipe de chercheurs en chimie, pharmacologie et nutrition. Leur étude a mis en lumière le rôle d'un fruit particulier dans la prévention de la maladie, à savoir la grenade. Ces scientifiques venus du Pakistan, du Nigeria, d'Arabie Saoudite, du Bangladesh, d'Inde et de Corée du Sud ont analysé les molécules bénéfiques de ce fruit. Il contient des polyphénols, de puissants antioxydants, des

flavonoïdes, qui limitent la croissance des cellules cancéreuses, et des acides phénoliques, qui diminuent l'inflammation. Pour vérifier ces effets, des cellules cancéreuses de rats et de souris ont été exposées à des extraits du fruit, à l'huile de sa graine et à son jus concentré. D'après les résultats publiés dans la revue "Food Science & Nutrition", "l'extrait, le fruit, l'huile et le jus ont révélé des résultats prometteurs concernant leurs propriétés antiprolifératives, antitumorales et anti-inflammatoires potentielles grâce à la modification de diverses voies de signali-

sation liées au cancer, démontrant ainsi leur potentiel en tant que médicaments pour prévenir et traiter le cancer". Cela signifie que le fruit ralentit la croissance des tumeurs en empêchant les cellules cancéreuses de se multiplier rapidement. Il active également un processus appelé "apoptose" qui force les cellules malades à s'autodétruire. Enfin, il empêche les cellules cancéreuses de se déplacer et de former des métastases dans d'autres parties du corps et il réduit les réactions inflammatoires. La grenade peut potentiellement prévenir et traiter dif-

férents cancers, notamment ceux de la prostate, de la vessie, du sein, de la peau, du poumon et du côlon" informent les chercheurs. Ses composés présenteraient même "un effet synergique avec d'autres composés phytochimiques et médicaments chimiothérapeutiques". La grenade pourrait ainsi être utilisée en complément des traitements anticancéreux classiques pour renforcer leur efficacité et limiter les effets secondaires. La prochaine étape pour les chercheurs consiste à réaliser des essais cliniques similaires sur l'humain.

PACTE SUR LES MIGRATIONS ET L'ASILE

# La Pologne refuse de se conformer à la législation européenne

**Le pacte, juridiquement contraignant pour les 27 États membres, devrait entrer en vigueur en 2026, bien que certains pays souhaitent activer certains éléments avant cette date.**

S'exprimant lors d'une conférence de presse à Gdansk, en présence d'Ursula von der Leyen, le Premier ministre Donald Tusk a déclaré vendredi que la Pologne ne mettrait pas en œuvre le Pacte européen sur les migrations et l'asile. Cette réforme, largement soutenue par la présidence de la commission a été introduite en réponse à l'arrivée irrégulière de demandeurs d'asile sur le sol européen. Le pacte, juridiquement contraignant pour les 27 États membres, devrait entrer en vigueur en 2026, bien que certains pays souhaitent activer certains éléments avant cette date. Son pilier central est un nouveau mécanisme de "solidarité obligatoire" qui donnera

aux gouvernements trois options différentes : relocaliser un certain nombre de demandeurs d'asile, payer une contribution financière ou fournir un soutien opérationnel, comme du personnel et de l'équipement. Le nombre de relocalisations doit atteindre 30 000 par an et les contributions financières 600 millions d'euros. Du début à la fin des négociations, la Pologne et la Hongrie se sont fermement opposées au pacte dans son ensemble et au mécanisme de solidarité en particulier, affirmant qu'il les forcerait à accueillir des migrants contre leur gré. La Commission s'est opposée à ces affirmations et a souligné qu'aucune relocalisation obligatoire n'aurait jamais lieu, le système étant basé sur



trois options différentes. Vendredi, Donald Tusk a réitéré son aversion pour le pacte en déclarant catégoriquement à Mme von der Leyen, présidente de la Commission européenne, qu'il s'opposerait à la législation. Selon le Premier ministre polonais, son pays accueille déjà un grand nombre de réfugiés

ukrainiens qui ont fui l'invasion russe. "Nous sommes prêts à coopérer avec tout le monde pour protéger l'Europe de l'immigration clandestine. Toutefois, la Pologne n'acceptera aucun fardeau supplémentaire. Nous avons déjà assumé plus que ce que l'on aurait pu imaginer il y a quelques années" a

déclaré le premier ministre polonais lors d'une conférence de presse conjointe. Donald Tusk a indiqué que son pays se conformerait à d'autres lois européennes qui "contribuent à la lutte contre l'immigration clandestine", mais qu'il renoncerait à la réforme. "Le mécanisme de relocalisation n'est pas un mécanisme qui protège l'Europe contre l'immigration illégale, a-t-il poursuivi. "Le pacte n'est pas le moyen de réduire l'immigration clandestine. "La Pologne n'acceptera aucune charge liée au mécanisme de relocalisation. Il ne s'agit pas d'un débat idéologique. La Pologne se trouve dans une situation très particulière. Nous subissons une pression énorme de la part de l'immigration illégale", a-t-il également déclaré, faisant référence aux flux migratoires que le Belarus et la Russie ont instrumentalisés à la frontière orientale.

APRÈS LA FUSILLADE QUI A FAIT 10 MORTS EN SUÈDE

## Le gouvernement veut limiter l'accès aux armes semi-automatiques

L'accès à certaines armes semi-automatiques, tel que le AR-15, va être limité en Suède, a annoncé vendredi dernier le gouvernement en réaction à la pire tuerie de masse de l'histoire du pays nordique. La fusillade d'Örebro (centre) a fait 10 morts, dont plusieurs personnes d'origine étrangère, mardi dans un centre d'enseignement pour adultes. Selon la police, l'auteur des tirs, identifié par la presse suédoise comme Rickard Andersson, 35 ans, a vraisemblablement agi seul et s'est suicidé après son geste.

«Il existe certains types d'armes si dangereuses qu'elles ne devraient être autorisées à des fins civiles qu'à titre exceptionnel», a déclaré dans un communiqué le gouvernement de centre-droit, soutenu par le parti d'extrême droite Démocrates de Suède. «L'AR-15 en est un exemple, car elle est compatible avec de grands chargeurs de type militaire et peut causer de lourds dégâts en peu de temps», a-t-il ajouté. Trois «armes longues, c'est-à-dire des fusils», ont été retrouvées

aux côtés du tueur, a indiqué la police, sans plus de précisions. Les enquêteurs ont révélé que l'assaillant détenait un permis pour quatre armes de

chasse. «La terrible attaque à Örebro remet sur la table plusieurs questions centrales sur la législation sur les armes», écrit le gouvernement sur son

site. Les règles d'évaluation de l'aptitude d'une personne à détenir ce type de carabines automatiques vont par conséquent être clarifiées. Dans la réglementation actuelle, «plusieurs des critères» (d'aptitude) pris en compte lors de cet examen «ne sont pas suffisamment explicites», estime le ministère de la Justice. Le projet de loi souhaite revenir sur ce changement et rétablir les restrictions en vigueur pour ce type de carabines avant août 2023.

Les victimes sont de «plusieurs nationalités, différents sexes et âges», a précisé à l'AFP Anna Bergvis, policière chargée de l'enquête. L'ambassade de Syrie à Stockholm a indiqué avoir exprimé ses «condoléances» à deux familles syriennes, sans plus de détails. Une ressortissante de Bosnie-Herzégovine a aussi été tuée et un ressortissant de ce pays des Balkans a été blessé, selon le ministère bosnien des Affaires étrangères, qui dit s'appuyer sur des informations données par les familles vivant à Örebro.

AFFAIRE DES ÉCOUTES

## Nicolas Sarkozy équipé d'un bracelet électronique

Nicolas Sarkozy s'est vu poser son bracelet électronique vendredi 7 février en début d'après-midi. L'ancien président français avait été définitivement condamné le 18 décembre dernier à un an de prison ferme aménagée sous bracelet électronique dans l'affaire Bismuth «pour corruption de magistrat et trafic d'influence par une personne dépositaire de l'autorité publique». Sarkozy pourra

sortir de chez lui entre 8h et 20h, avec une permission jusqu'à 21h30 les lundis, mercredis et jeudis, précise le parquet. Soit les jours où il comparait depuis le 6 janvier devant le tribunal de Paris dans l'affaire des soupçons de financement libyen de sa campagne 2007. Et ce, jusqu'au 10 avril. Sarkozy avait été convoqué la semaine dernière au tribunal de Paris pour que lui soient noti-

fiées les modalités de sa condamnation. Il doit porter un bracelet électronique, conformément à la condamnation prononcée dans l'affaire des écoutes, selon une source proche du dossier. Âgé de 70 ans, l'ancien président avait été convoqué la semaine dernière au tribunal de Paris afin d'être informé des modalités d'application de cette sanction, une première pour un ancien chef de l'État.

ETATS-UNIS

## Un avion avec 10 personnes disparaît dans l'ouest de l'Alaska

Un avion avec dix personnes à bord a été porté disparu jeudi en fin d'après-midi près de Nome, la ville principale située le plus dans l'ouest de l'Alaska, ont rapporté vendredi des médias locaux, citant les autorités locales. La police de l'Etat d'Alaska a indiqué que le vol avait neuf passagers et un pilote à bord, ajoutant qu'elle a été contactée par le Centre de

coordination des secours d'Alaska à 16h00 (heure locale) concernant l'avion disparu. Le Cessna 208B Grand Caravan, propriété de Bering Air, devait relier Unalakleet à Nome», selon les pompiers volontaires de Nome. Les données de FlightRadar montrent que le vol a été signalé pour la dernière fois à 15h16 au-dessus de Norton Sound. Le chef des pom-

piers de White Mountain, Jack Adams, a déclaré que «l'avion avait disparu du radar quelque part le long de la côte entre Nome et Topkok». Selon lui, les sauveteurs effectuent des recherches sur une distance d'environ 50 km dans cette zone. «S'ils ne trouvent rien, nous mobiliserons probablement un autre équipage pour aller les aider», a-t-il ajouté.

TURQUIE

## L'alcool frelaté fait 33 morts à Ankara

Trente-trois personnes sont mortes à Ankara et 20 autres sont hospitalisées en soins intensifs après avoir bu de l'alcool frelaté depuis le début de l'année, a affirmé vendredi le bureau du gouverneur de la province. L'alcool frelaté avec du méthanol, un alcool industriel diffé-

rent de l'éthanol utilisé dans les boissons alcoolisées, est soupçonné d'être la cause des décès. Treize personnes soupçonnées d'avoir vendu de l'alcool frelaté ont été arrêtées, a précisé vendredi le gouverneur de la province, Vasip Sahin. «Plus de 100 tonnes d'alcool contrefait

ont été saisies à Konya (centre), Düzce (nord-ouest) et Ankara», a-t-il ajouté. En janvier dernier, au moins 38 personnes sont décédées en quatre jours à Istanbul après avoir bu de l'alcool frelaté. Vingt-six autres ont été placées en soins intensifs.

## Pour la première fois depuis dix ans

La Russie livre des hélicoptères à la Corée du Sud La Russie a livré des hélicoptères à la Corée du Sud en 2024 pour la première fois, tout en réduisant ses exportations de pièces d'avions de deux tiers par rapport à 2023, a rapporté l'agence de presse RIA-Novosti, se référant aux données du service statistique de la Corée du sud. En 2024, le volume total des importations de pièces d'avion de la Corée du Sud en provenance de Russie s'élevait à 5,2 millions de dollars, soit 34,5 tonnes. Sur l'année, elles ont diminué de 69,2 %, atteignant un minimum depuis 2022, a constaté RIA-NOVOSTI. Séoul a ainsi acheté à Moscou diverses pièces détachées pour avions, hélicoptères et drones pour 2,9 millions de dollars, ainsi que des hélices pour 2,04 millions de dollars. Les châssis et leurs pièces ont été importés en petites quantités - pour une valeur de 261 000 dollars.

COUPE D'ALGÉRIE 2024-2025 (1/8ES DE FINALE)

# L'USMH et le MOB créent la sensation

L'USM Harrach a réalisé un véritable exploit en se qualifiant aux quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, après avoir battu le MC Oran (1-0), emboitant le pas au MO Béjaïa et au CR Témouchent, également qualifiés, à l'occasion de la première partie des 1/8es de finale, disputée jeudi et vendredi. Moins d'un mois après sa qualification sensationnelle aux 1/16es de finale, à Tizi-Ouzou aux dépens de la JS Kabylie (1-0), les Harrachis ont récidivé en damant le pion à un autre club de l'élite.

**Marouane A.**

Lailier gauche de l'USMH Berrabah, a transpercé la défense oranaise pour inscrire le but de la qualification à la 55e minute de jeu. Le MCO a tout tenté et s'est lancé en attaque dans l'espoir d'égaliser, mais l'insurmontable portier Faouzi Chaouchi, a été un bon dernier rempart. Le nouvel entraîneur du MCO Abdelkader Amrani, engagé en remplacement du Franco-malien Eric Sékou Chelle, a, ainsi, échoué dans ses débuts sur le banc des "Hamraoua". L'USMH, dauphin du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur, affrontera au prochain tour l'ES Mostaganem (Ligue 1), sur terrain neutre. Pour sa part, le MO Béjaïa (inter-régions), s'est qualifié à domicile, en battant avec maîtrise la JS Haï Djabel (2-0), également issu de la

division inter-régions, grâce à deux buts d'Isaâd (15e) et Yaya (30e).

## LA JSHD EST TOMBÉ SUR UN ADVERSAIRE PLUS SOLIDE

Ayant réalisé l'exploit d'éliminer au tour précédent le Paradou AC (2-2, aux t.a.b : 4-3), la JSHD s'est heurtée cette fois-ci à une solide formation bougiote, qui signe son retour en quarts de finale, après six années d'éclipse. Les "Crabes" attendront avant de connaître leur adversaire au prochain tour, qui se jouera contre le MC Alger, le CR Belouizdad, ou l'US Chaouia. Le CR Témouchent, actuel 9e au classement du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 amateur, est passé grâce à son défenseur Abderrahmane Mohammadi, qui a délivré les siens en seconde période (57e), offrant au CRT une qualification historique aux



1/4 de finale de l'épreuve populaire. Les hommes de l'entraîneur Driss Bentayeb, seront fixés sur leur adversaire aux quarts de finale, à l'issue des matchs de la mise à jour de l'épreuve. Le CRT sera opposé à l'USM Alger, au NC Magra, ou au RC Kouba. Jeudi, l'ES Mostaganem et l'ES Sétif, étaient les deux premiers clubs à valider leur billet aux quarts de finale de "Dame Coupe", en venant à

bout respectivement en déplacement, de l'US Biskra (2-1, a.p) et de l'Amel El-Eulma (1-0). L'Espérance s'est qualifiée grâce à un doublé de Belkhadem (12e, 115e). L'unique réalisation de l'USB a été inscrite par Dadache (42e). De son côté, l'ES Sétif est allée arracher sa qualification, au stade Messaoud Zougar, face à l'Amel El-Eulma, pensionnaire de la division inter-régions (1-0). La nouvelle recrue hivernale

sétifienne l'attaquant Mohamed Karim Bouhmid, a offert la qualification à l'Aigle Noir, en inscrivant l'unique but du match peu avant la pause (42e). A l'instar du CRT, l'Entente, la deuxième équipe la plus titrée en "Dame Coupe" avec 8 trophées, en compagnie du MC Alger et de l'USM Alger, sera fixée sur son adversaire au prochain tour, à l'issue des matchs de la mise à jour. **M. A.**

## CYCLISME / TOUR D'ALGÉRIE 2025

### La 25e édition promet un spectacle grandiose

La 25e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), prévue du 9 au 18 février, s'annonce comme un véritable défi pour les dix-sept (17) équipes engagées, tout en offrant aux spectateurs un aperçu unique des paysages touristiques de l'Est et du grand Sud algériens, avec un parcours spectaculaire de 1404 km, répartis sur dix étapes traversant 13 villes du pays. Cette 25e édition du Tour a été marquée par un départ symbolique en Tunisie avec l'organisation du Grand Prix de Sakiet Sidi Youcef, hier, samedi, en commémoration des massacres perpétrés par l'armée coloniale le 8 février 1958 dans cette même ville.

Outre les dix étapes au programme, la TAC-2025 s'accompagnera également de deux autres Grands Prix : le Grand Prix de la Sonatrach à Hassi Messaoud (jeudi 20 février), en célébration de la proclamation de la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971, et le Grand Prix d'Alger "Djamel Boukercha" (samedi 22 février), en l'honneur à l'ancien journaliste sportif de la radio nationale "Chaîne 3", décédé en 2023. Sur un parcours total de 1404 km, les dix étapes du TAC 2025 traverseront essentiellement des villes de l'Est et du Grand sud du pays : Guelma, Constantine, Sétif, Batna, Biskra, Boussaâda, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa et Ouargla. Le départ officiel du TAC-2025 sera, donc, donné le dimanche 9 février avec une étape de 103,2 km entre Guelma et Constantine. Un premier défi pour les coureurs, qui enchaîneront ensuite, lors de la deuxième étape, assez rude, avec un parcours de 145,5 km entre Constantine et Sétif. Pour la troisième étape, le peloton mettra le cap sur Batna (130.6 km), en passant tout près des cimes enneigées des Aurès, avant d'amorcer la descente vers le grand Sud et ses paysages féériques, en faisant escale dans les oasis de Biskra (4e étape, 156.3 km) et Boussaâda (5e étape, 171.2

km). Les péripéties des coureurs du TAC-2025 se poursuivront sur un rythme tout aussi soutenu avec des distances variées allant de 107,5 km (7e étape entre Djelfa et Laghouat) à la plus longue de l'épreuve, qui s'étendra sur 197,8 km entre Laghouat et Ghardaïa (8e étape). Ce dernier tronçon, particulièrement long, testera la résistance des cyclistes avant les étapes finales. Les étapes 9 et 10, reliant Ghardaïa à Ouargla et Ouargla à Hassi Messaoud, concluront cette édition en beauté, avec la dernière étape d'une distance de 83,5 km "seulement", offrant aux sprinteurs une occasion de briller avant l'ultime ligne droite.

## UNE PARTICIPATION INTERNATIONALE RENFORCÉE

Pour cette 25e édition, les organisateurs ont retenu 17 équipes, dont six algériennes, parmi lesquelles le Madar Pro-cycling Team et la sélection nationale "Elite", qui regroupent les meilleurs coureurs algériens à l'image du vainqueur de la dernière édition, Nassim Saïdi, du sprinter Yacine Hamza, ou encore du chevronné Youcef Reguigui. Les autres équipes représenteront des pays africains, asiatiques et européens, comme la Team Flanders de Belgique, la Glory Mentech de Chine, ou encore les sélections tunisienne et érythréenne. Ce large éventail de participants promet une compétition relevée, avec des coureurs de classe mondiale affrontant les défis du parcours algérien. Inscrits au calendrier de l'Africa Tour de l'Union cycliste internationale (UCI), le Tour d'Algérie et les trois Grands Prix, placés sous le contrôle d'un collège de commissaires de course, présidé par le Belge Patrick Demunter, seront une étape importante pour récolter des points en prévision des Championnats du monde sur route 2025, prévus pour la première fois sur le continent africain, au Rwanda.

## LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE)

### Le Classico MCA-JSK prévu le 13 février

Le Classico MC Alger-JS Kabylie, comptant pour la 16e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, se jouera le jeudi 13 février au stade du 5-Juillet d'Alger (20h00), a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). Cette 16e journée, marquant le début de la phase retour de la com-

pétition, débutera le mardi 11 février, et s'étalera jusqu'au vendredi 14 février, au rythme de deux matchs par jour, selon le programme dévoilé par l'instance dirigeante de la compétition sur son site officiel. Pour rappel, le MCA a remporté le titre honorifique de champion

d'hiver avec 28 points, avec deux longueurs d'avance sur son dauphin le CR Belouizdad (26 pts), qui entamera la seconde partie de la saison, le mercredi 12 février, face à l'USM Khenchela, au stade du 5-Juillet (19h00).

## SANCTIONS DE LA LFP

### Un match à huis clos pour le CSC

Le CS Constantine a été sanctionné d'un match à huis clos ferme, pour "utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommages physiques (3e infraction)", lors de l'élimination concédée mercredi en

déplacement face à l'Olympique Akbou (0-1), aux 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi soir sur son site officiel. Outre cette sanction, le club constanti-

nois devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars, précise la même source. Le CSC, purgera cette sanction, lors de la réception de l'ASO Chlef, à l'occasion de la 17e journée du championnat.

## USM ALGER

### Le Brésilien Paqueta à la barre technique

Le technicien brésilien Marcos Paqueta, est devenu le nouvel entraîneur de l'USM Alger, en remplacement du Tunisien Nabil Maâloul, dont le contrat "a été résilié à l'amiable", a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, vendredi dans un communiqué. "Un accord a été trouvé avec Paqueta pour prendre en main la barre technique de l'équipe première au vu de sa grande expérience

aux niveaux africain et mondial", a indiqué le club algérois. Maâloul, en poste depuis l'intersaison, "dirigera son dernier match lundi prochain, à domicile face au NC Magra (19h00), pour le compte des 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, comme cela a été convenu entre les deux parties. Nous le remercions pour ses efforts tout au long de sa collaboration", précise la même source. Paqueta

(66 ans) connaît assez bien le championnat algérien pour avoir dirigé, à deux reprises, le CR Belouizdad : 2021-2022 et 2023-2024, remportant un titre de champion (2022) et une Coupe d'Algérie (2024). "Avec la nomination de Paqueta, l'équipe va lutter pour les mêmes objectifs assignés en début de la saison, à savoir jouer sur tous les fronts et viser des titres", souligne le club algérois.

FRANCE

## Le Paris SG marche sur Monaco

**Toujours aussi flamboyant dans le jeu et malgré ses faiblesses défensives, le PSG continue de rouler sur la Ligue 1, en battant une nouvelle fois Monaco (4-1), la troisième victoire en moins de deux mois.**

Quand on regarde la forme actuelle du PSG qui domine largement ses adversaires directs en Ligue 1, le suspense en championnat n'existe plus vraiment. Avant ce nouveau récital, l'avant-match a été marqué par l'officialisation des prolongations de Luis Enrique (2027) et de plusieurs joueurs cadres de son effectif (Hakimi, Vitorinha, Mendes jusqu'en 2029). Et la soirée s'est poursuivie parfaitement pour Paris qui est sur un petit nuage depuis plusieurs semaines avec toujours autant de buts et de buteurs. Pour fêter cela, le milieu portugais Vitorinha a inscrit son 4e but en championnat de la saison, sur un coup franc puissant de 25 mètres qui a trompé le gardien monégasque Radoslaw Majecki, pas très bien placé (1-0, 6e). Assez peu efficaces sur coups de pied arrêtés, tout semble sourire aux joueurs de Luis Enrique depuis plusieurs semaines, alors qu'ils

enchaînent les victoires de haute volée en championnat, Coupe de France et Ligue des champions.

### «KVARA» OUVRE SON COMPTEUR, DOUBLÉ DE DEMBÉLÉ

Jusque-là cette saison, les Parisiens n'avaient jamais eu la tâche facile malgré les deux dernières victoires. Le 18 décembre, Paris s'en était sorti en fin de match (4-2) et cela a été le même cas début janvier lors du Trophée des champions à Doha, où Ousmane Dembélé a libéré les siens au bout du temps additionnel (1-0, 90+2). C'est d'ailleurs à ce moment-là que l'attaquant français a lancé ses folles statistiques offensives, qu'il a de nouveau fait foisonner en marquant un doublé vendredi soir, ovationné par le Parc des princes. Depuis ces deux matches face à l'ASM, Paris a franchi un cap et le danger vient désormais de partout grâce à un pressing incessant, ce qui n'efface pas la fragilité défensive. Au cœur d'une première période hyper animée, sans temps mort et avec une large possession parisienne (75%), Denis Zakaria a égalisé sur une superbe passe en profondeur de Magassa, aidé par l'espace laissé par la défense parisienne et par un mauvais placement de Gianluigi Donna-



rumma (1-1, 17e). Dans la foulée, le défenseur parisien Willian Pacho, auteur d'un superbe geste défensif, a réalisé un retour décisif sur Takumi Minamino (24e), annihilant tout espoir pour les Monégasques. Au retour des vestiaires, Paris a accéléré en trois minutes pour les assommer définitivement. Et cela est venu d'abord de la recrue géorgienne

Khvicha Kvaratskhelia qui, après avoir été parfaitement servi par Bradley Barcola, s'est superbement joué de la défense de l'ASM grâce à un crochet (2-1, 54e). Trois minutes plus tard, c'est Ousmane Dembélé qui a conclu une belle action collective (3-1, 57e) d'une frappe puissante, avant de marquer un doublé après un bon travail de Nuno

Mendes (4-1, 90e). Les 15 et 16e buts de l'international en championnat. Paris est toujours plus un solide leader de championnat (53 points), mettant Monaco (3e) à 16 points et l'OM, son dauphin, qui se déplace à Angers dimanche, à 13 points. Tout roule et tout est facile pour le PSG, qui affronte mardi Brest en barrages de Ligue des champions.

ALLEMAGNE

### Le Bayern étrille Brême

Grâce à sa victoire contre le Werder Brême (3-0) vendredi soir en ouverture de la 21e journée du championnat d'Allemagne, le Bayern Munich a parfaitement lancé son marathon de cinq matches cruciaux jusque fin février. Avec 54 points au compteur après 21 rencontres, le Bayern de Vincent Kompany compte neuf points d'avance sur le Bayer Leverkusen (45), qui se déplace à Wolfsburg, avec l'obligation de s'imposer. Ce septième succès consécutif en championnat enlève un peu de pression aux Munichois avant le choc de la semaine prochaine entre le Meister (champion en titre) Leverkusen, et le Rekordmeister (détenteur du record de titres) bavarois, car ils sont assurés de conserver la tête après cette affiche au sommet. Les Munichois affichent le quatrième meilleur total de l'histoire de la Bundesliga à ce stade de la saison, derrière les 59 et les 56 points du Bayern dans sa version

Guardiola (respectivement 2013/14 et 2015/16) et les 55 points du Bayer Leverkusen la saison passée. Avec une équipe alignée au départ proche de son onze-type, Vincent Kompany a aussi parfaitement préparé le déplacement à Glasgow, pour le barrage aller de la Ligue des champions contre le Celtic, premier des cinq matches d'un enchaînement crucial pour la suite de la saison munichoise.

### KANE IMPERTURBABLE SUR PENALTY

Vendredi soir, les coéquipiers de Manuel Neuer ont dû s'armer de patience pour trouver la faille dans la défense du Werder. A la 52e minute, sur une longue balle de Joshua Kimmich, Harry Kane s'est emmené la balle du torse dans la surface et a obligé le défenseur de Brême Milos Veljkovic à contrer du bras. Kane ne s'est pas fait prier pour ouvrir le score sur penalty

(56e). Avant cela, l'attaquant anglais avait trouvé la barre transversale de Michael Zetterer, après une accélération et un décalage parfait de Jamal Musiala (46e). Les Munichois ont eu l'occasion de se mettre à l'abri par Kane, qui n'a pas trouvé le cadre du gauche (59e), et par Dayot Upamecano, dont la puissante tête sur un corner de Kimmich a été repoussée sur sa ligne par Zetterer. C'est finalement Leroy Sané, rentré en jeu quelques minutes plus tôt, qui a inscrit le deuxième but du Bayern (82e) pour une fin de rencontre moins stressante. Dans le temps additionnel (90+7), après une faute sur Musiala dans la surface de réparation, Harry Kane a transformé son 29e penalty consécutif (le dernier manqué remonte au quart de finale du Mondial-2022 contre la France). Il a inscrit vendredi ses 20e et 21e buts de la saison en Bundesliga, confortant sa place en tête du classement des buteurs.

MANCHESTER CITY

### Vitor Reis ne jouera pas la Ligue des champions

Il devra attendre un peu pour vivre les frissons des grandes soirées européennes. Recruté cet hiver à Palmeiras pour 37 millions d'euros, le jeune défenseur brésilien Vitor Reis (19 ans) n'a pas été inclus dans la liste transmise par Manchester City à l'UEFA pour disputer la suite de la Ligue des champions. Le règlement de l'instance européenne est très clair à ce sujet. L'inscription de trois nouveaux joueurs est autorisée seulement après la fin de la phase de ligue. Ceux-ci seront éligibles à partir des barrages et durant la phase éliminatoire. «Après l'achèvement de la phase de ligue et avant le début de la phase à élimination directe, un club peut inscrire au maximum trois nouveaux joueurs qualifiés pour les matchs restants de la compétition en cours. Ces inscriptions doivent être faites jusqu'au 6 février 2025 (à minuit) au plus tard», détaille l'article 32.01 du règlement. Parmi ses recrues phares de l'hiver, Manchester City a choisi de retenir dans sa liste son nouvel attaquant égyptien

Omar Marmoush, l'ex-Lennois Abdoukodie Khusanov et le milieu de terrain espagnol Nico Gonzalez. Trois éléments achetés respectivement pour 75, 40 et 60 millions d'euros. Prometteur mais sans doute jugé un peu tendre par Pep Guardiola, Vitor Reis a donc été laissé sur la touche. Sur le banc en championnat contre Chelsea et Arsenal, celui que certains comparent déjà à Thiago Silva n'a pas encore fait ses débuts sous ses nouvelles couleurs. A noter en revanche la présence dans cette liste de Rodri, gravement blessé à un genou et dont le retour à la compétition n'est pas attendu avant de longues semaines. Selon la presse britannique, les Citizens espèrent toutefois le récupérer avant la fin de la saison. En attendant, il faudra déjà s'extirper des barrages alors que le tirage au sort a placé sur leur route le Real Madrid. Avec un match aller programmé ce mardi 11 février à l'Etihad Stadium et un retour le 19 février à Santiago-Bernabéu.

EN RAISON DE L'INGÉRENCE DE TIERCES PARTIES DANS SES AFFAIRES

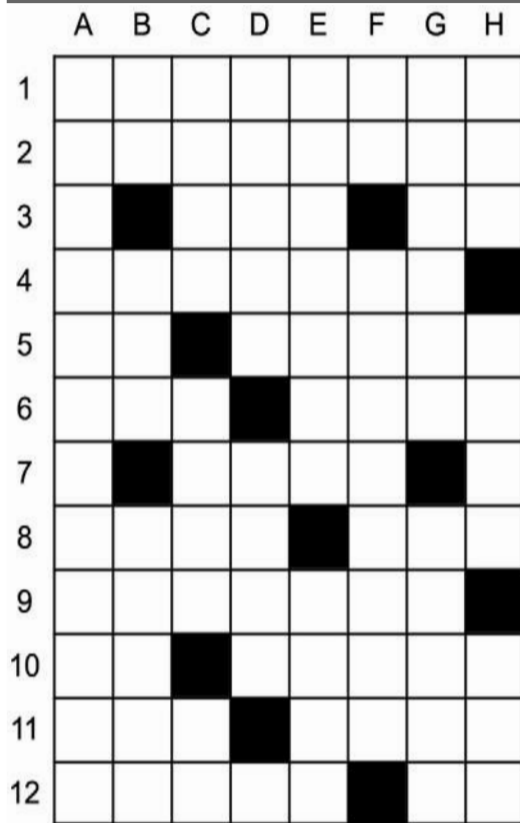
### La Fifa suspend la Fédération congolaise

Jeudi 6 février, la Fifa a suspendu la Fédération congolaise de football (Fecofoot) avec effet immédiat. Les jeunes congolais ne devraient pas pouvoir participer à la CAN U17 et l'équipe A pourrait manquer les deux prochaines journées des éliminatoires du Mondial 2026 si la sanction dure. «La FECOFOOT est suspendue avec effet immédiat en raison de l'ingérence de tierces parties dans les affaires de la fédération, une situation particulièrement grave qui va à l'encontre des obligations de la FECOFOOT au regard des Statuts de la FIFA. Cette décision a

été prise en accord avec la CAF, après que deux missions conjointes FIFA/CAF ont été dépêchées à Brazzaville», peut-on lire dans un communiqué officiel de la Fifa. La Fifa réagit à la révocation du président de la Fecofoot, Jean Guy Blaise Mayolas, et de son comité exécutif, par l'assemblée générale de la Fecofoot en septembre dernier contre son propre avis. La Fifa indique qu'elle reviendra sur sa décision si les quatre conditions suivantes sont remplies : «Redonner le contrôle total du siège de la FECOFOOT, du centre technique d'Ignié et des

autres installations de la fédération à la FECOFOOT». «Renoncer à toute tentative de changer les signataires autorisés des comptes bancaires de la FECOFOOT et/ou redonner le contrôle total aux signataires reconnus par la FIFA et la CAF.» Déclarer invalide ou annuler toute décision, juridique ou autre, autorisant la commission ad hoc à exercer un contrôle ou une autorité quelconque sur la FECOFOOT.» «Coopérer pleinement pour permettre à la FECOFOOT de gérer ses affaires courantes sans subir d'influence induite de la part de tiers.»

# Mots Croisés



### HORIZONTALEMENT

- A. Fait partie des travaux de la terre.
- B. Actinium au labo. Cap sur la boussole. Poudre en cartouche.
- C. Office religieux. Travaille sur le tapis vert. Proposition de choix.
- D. Combats singuliers. Donc divisible par deux.
- E. Tendue pour écouter. Franchis le seuil.
- F. Bas de gamme. Grenouille arboricole.
- G. Remis à une autre place. Entouré d'un mur.
- H. Marchera. Écrivain français (Victor). Mannequin.

### VERTICALEMENT

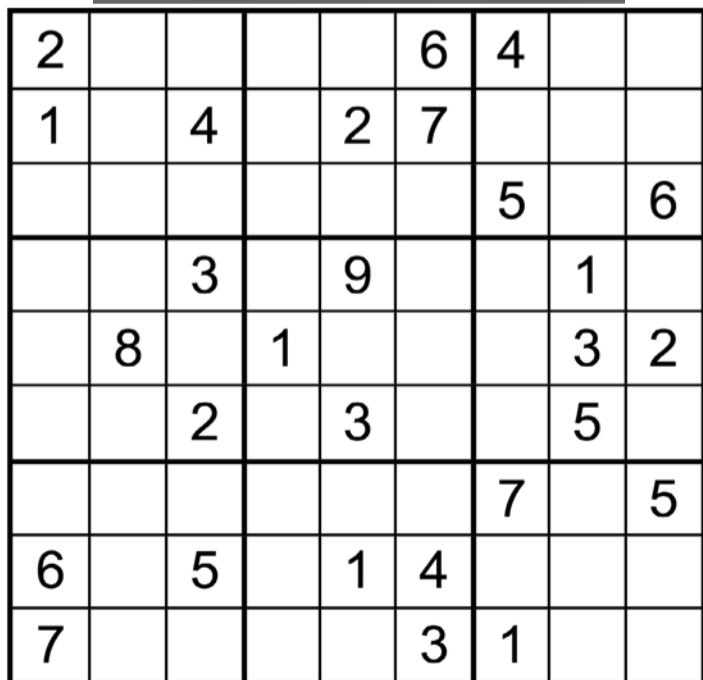
- 1. Comme du poulet à l'indienne.
- 2. Réduire le temps prévu.
- 3. Sortie de l'ombre après plusieurs mois. Cela serait préférable.
- 4. Renouvellera sa confiance.
- 5. Pige ou berge. Barre oblique sur le clavier.
- 6. Manche avec des reprises. Endroit déterminé.
- 7. Épreuve sportive.
- 8. Volcan actif. Père du Nom de la rose.
- 9. Il crée des chapeaux.
- 10. Pendant. Cuit à la broche.
- 11. Préfixe novateur. Acteur français.
- 12. Machins choses. Abréviation scolaire.

# LES MOTS FLÉCHÉS

ALGÉRIENNE	APPRECIER LA VALEUR	AIDE	JUGE MUSULMAN	BLESSER	IL N'Y A PERSONNE DEVANT LUI
VAINQUEUR	FADEUR	BIOTITE, S'IL EST NOIR	CAP AU SUD	GAMIN DÉLURÉ	DO USÉ
ACROBATE					
CLIMAT PESANT					QUI A UN RAPPORT AVEC LES LABOURS
BRONZE				PRENDRAI LA DIRECTION	
GENS CONNUS					DANS LA GAMME
ADVERBE					BON PETIT LOUP
AMPOULE À BASSE CONSOMMATION					IL APPREND LE COMMANDEMENT
ESPECE DE FLÛTE	FABRIQUER DE TOUTES PIÈCES				UNE ÉTAPE DANS LES VOSGES
		PLAQUE SÈCHE	DOUX ÉCHANGES	PESÉES AVEC L'EMBALLAGE	INTELLIGENCE ARTIFICIELLE
		L'ART DES INGÉNIEURS		ÎLE DU DANEMARK	EN LES
TERRE À SEIGLE DU MASSIF CENTRAL				IL MOUSSE EN ITALIE	
POUAH !	L'ERBIUM POUR LE CHIMISTE		EFFET QUI FAIT SIFFLER		
	MÉTAL ABRÉGÉ		CÔTIER DU NORD		
D'UN CHEF-LIEU					
DÉRAISONNABLE					
ELLE EST IMPOSSIBLE À CANALISER			QUI N'EST PAS SANS SITUATION		



# SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

# MOTS MÊLÉS

ASPE BABIL BOSSE BUIS CEINTURE CIVIERE CRITERE CUISTOT ECHE ETAU  
 FABRICANT GOUPIL INESPERE JOURNEE LIERRE LOURDAUD MATINEE OUBLI  
 PAUPIETTE RAND RESIDU SACRIFICE SAUVAGE SECATEUR SEPT SNOB STERILET  
 VITE

B	D	E	F	M	S	T	B	E	J	B	C
R	U	C	T	A	O	A	H	O	T	O	I
U	A	I	E	T	B	C	U	E	S	N	V
E	D	F	S	I	E	R	L	V	E	S	I
T	R	I	L	N	N	I	I	S	A	L	E
A	U	R	S	E	R	T	P	C	B	G	R
C	O	C	E	E	E	E	U	U	A	T	E
E	L	A	T	I	R	R	O	R	A	N	D
S	A	S	P	E	L	E	G	S	E	P	T

MAHIEDDINE BACHTARZI

# L'orfèvre du théâtre algérien

*Il fut tour à tour chanteur d'opéra, dramaturge, directeur de théâtre et figure du nationalisme culturel algérien. De la Casbah d'Alger aux grandes scènes européennes, Mahieddine Bachtarzi (1897-1986) a imposé sa voix, d'abord dans la musique, puis dans le théâtre, jusqu'à en faire une arme de résistance contre la colonisation.*

**Samy Terki**

Surnommé «le Caruso du désert», il enregistra plus de 66 disques, vendra 800 exemplaires d'un recueil de chansons interdites et formera des générations d'artistes. Retour sur le parcours d'un homme qui fit du quatrième art un vecteur de lutte et de mémoire. Alger, fin du XIXe siècle. Dans le labyrinthe des ruelles de la Casbah, Mahieddine Bachtarzi grandit dans un environnement où la musique et la spiritualité se confondent. Élève à la médersa libre du cheikh Ben Osman, il devient muezzin à la mosquée Djamaâ Jdid, récitant le Coran d'une voix qui impressionne déjà ses contemporains. Mais très vite, c'est vers le chant andalou qu'il se tourne, embrasant une carrière qui le mènera bien au-delà des frontières algériennes.

Dès l'âge de 24 ans, il enregistre plus de 60 disques et se produit en Algérie, en France, en Italie et en Belgique. Sa voix de ténor, d'une pureté remarquable, lui vaut le surnom de «Caruso du désert» dans la presse française après une prestation remarquée au Quai d'Orsay en 1921. Cette reconnaissance ne l'éloigne pas pour autant de son pays ni de ses préoccupations, en 1923, il prend la direction de la société musicale El Moutribia, dédiée à la sauvegarde du patrimoine musical andalou.

## UN THÉÂTRE POUR LES ALGÉRIENS, PAR LES ALGÉRIENS

À mesure que le contexte colonial se durcit, Bachtarzi prend conscience des limites de la musique comme outil d'éveil politique. Il se tourne alors vers le théâtre, un art qu'il perçoit comme plus accessible et plus percutant. Il rejoint Allalou (Ali

Sellali), pionnier du théâtre algérien, et Rachid Ksentini, célèbre pour son humour acéré. Ensemble, ils posent les bases d'un théâtre populaire, en langue vernaculaire, qui raconte les préoccupations du peuple algérien.

Dans les années 1930, il met en scène des pièces où satire sociale et critique politique se mêlent, à l'image de Béni Oui-Oui, El Khedaïne (Les traîtres) ou encore Fakou. Il défend une vision du théâtre engagée, où le rire «masque» à peine la dénonciation du système colonial. Cette orientation lui vaut la surveillance étroite de la police française, qui rédige plusieurs rapports sur ses œuvres et leurs sous-entendus politiques.

La répression ne tarde pas. En 1937, il publie un recueil de 12 chansons, parmi lesquelles Saout El Djazaïr (La Voix de l'Algérie), Afiq Ya Ibn El Djazaïr (Réveille-toi, enfant de l'Algérie) et Maarefnache Ache Men Teriq Nakhdou (Nous ne savons pas quel chemin prendre). Le succès est immédiat : 800 exemplaires s'écoulent en un temps record. Mais pour les autorités coloniales, ce répertoire est une menace. Jugé subversif, il est interdit en Algérie par un arrêté officiel, au Maroc par un dahir du sultan et en Tunisie par un arrêté beylical.

Cet épisode confirme le rôle de Bachtarzi comme porte-voix d'une Algérie en quête de liberté. À l'heure où le nationalisme algérien prend de l'ampleur, il devient une figure incontournable du combat culturel.

À la fin des années 1940, en pleine montée du mouvement nationaliste, il intensifie son activité théâtrale. Avec Mustapha Kateb, il assure des représentations hebdomadaires au prestigieux opéra d'Alger, mettant en avant de jeunes talents.



Beaucoup d'entre eux rejoindront plus tard la troupe artistique du Front de libération nationale (FLN) et contribueront au renouveau du théâtre et du cinéma algériens après 1962. Parmi les artistes qu'il a soutenus figurent des figures majeures comme Rouiched, Sid Ali Kouiret, Mustapha Kateb et Kelthoum. Son influence est telle que le doyen du théâtre algérien, Taha El Amiri (Abderahmane Bastandji), affirmera : «Sans Mahieddine Bachtarzi, il n'y aurait pas eu de troupes artistiques algériennes.»

Avec l'indépendance, Bachtarzi ne disparaît pas de la scène culturelle. Il prend la direction du Conservatoire municipal d'Alger, où il forme de nouvelles générations d'artistes jusqu'en

1974. Il se consacre aussi à la rédaction de ses mémoires, publiées en trois volumes, où il consigne avec minutie un siècle d'histoire du théâtre algérien. Son engagement est reconnu bien au-delà des frontières algériennes. Il reçoit plusieurs distinctions honorifiques, dont les Palmes tunisienne (1929) et marocaine (1962), l'Ordre du Ouissam Alaouite, ainsi que le titre de Commandeur du Mérite Humain décerné par la Suisse. En 1992, l'Algérie le distingue à titre posthume en lui attribuant la médaille de l'Ordre du Mérite national.

Mahieddine Bachtarzi s'éteint le 6 février 1986, à l'âge de 88 ans. Quatre ans plus tard, en 1990, le Théâtre national algérien (TNA) est rebaptisé en son honneur,

scellant définitivement son nom dans le marbre de l'histoire culturelle algérienne.

Mais au-delà des hommages, son parcours pose encore aujourd'hui des questions essentielles. Quelle place pour un théâtre engagé dans une société en mutation ? Comment préserver un art qui, comme à son époque, doit composer avec la censure et les tensions politiques ? À l'heure où l'Algérie célèbre le soixantenaire de son indépendance, le souvenir de Bachtarzi, loin d'être une simple figure du passé, résonne comme une injonction à ne jamais séparer l'art du combat pour la dignité. Car si le théâtre est un miroir du monde, lui en fait une arme.

S. T.

## Chanel et le spectre du pillage culturel

La maison de couture française Chanel se retrouve une nouvelle fois sous le feu des critiques. En cause, sa dernière collection printemps-été 2025, qui emprunte (sans reconnaissance explicite) des éléments du patrimoine «vestimentaire» algérien, notamment la tenue naïli et le karakou. Plus encore, une erreur d'attribution du karakou algérois au Maroc a enflammé la toile, déclenchant une vague d'indignation portée par des défenseurs du patrimoine algérien. Les créateurs de mode s'inspirent souvent de cultures diverses. Mais lorsque cette inspiration devient une réappropriation dénuée de reconnaissance, la frontière entre hommage et pillage s'efface. Chanel, qui n'en est pas à sa première polémique en la matière, a cette fois-ci franchi un cap jugé inacceptable par de nombreux Algériens et observateurs du monde de la mode. Le costume naïli, emblématique de

la région des Ouled Nail en Algérie, est reconnaissable à ses manches distinctives et à la célèbre ceinture de pièces d'or, la mahzamat el louiz. Or, certaines pièces de la collection estivale de Chanel reprennent ces éléments caractéristiques, sans jamais mentionner leur origine algérienne. Mais l'indignation ne s'arrête pas là. Le karakou, une veste brodée en velours finement travaillée, traditionnellement portée par les femmes d'Alger lors des grandes occasions, a été attribué au Maroc dans la communication entourant le défilé. Une erreur perçue comme une négation de l'identité algérienne et une réécriture culturelle, dans un contexte où la bataille du patrimoine entre les deux pays est particulièrement vive. Dès la publication des premières images du défilé, une levée de boucliers s'est manifestée sur les réseaux sociaux. Le hashtag #LeCostumeNaïliEstAlgérien a

rapidement émergé, relayé par de nombreux internautes dénonçant un «vol culturel». Des historiens, des spécialistes du costume traditionnel et des figures du monde artistique ont également pris la parole, rappelant l'importance du karakou et du costume naïli dans l'héritage vestimentaire algérien.

### DES VOIX EXIGENT UNE DÉMARCHE PLUS ÉTHIQUE

Face à la polémique, Chanel a choisi la stratégie du silence. Aucun communiqué officiel, aucun rectificatif. Sur ses réseaux sociaux, la maison a même «désactivé» les commentaires sous certaines publications, une mesure qui n'a fait qu'attiser la colère des internautes. Ce n'est pas la première fois qu'une grande maison de couture est accusée d'appropriation culturelle. Dior, Valentino ou encore Louis Vuitton ont, par le passé, été pointés du doigt pour avoir exploité des

éléments de cultures non occidentales sans en reconnaître les sources. Mais dans le cas de Chanel, la polémique prend une tournure plus aiguë en raison du passif colonial entre la France et l'Algérie, rendant la question de la reconnaissance patrimoniale particulièrement sensible. Des observateurs du monde de la mode dénoncent une industrie où le pillage des cultures traditionnelles sert trop souvent à alimenter le cycle de la création, sans bénéficier pour les communautés sources. «Ce n'est pas un simple oubli ou une erreur de communication. C'est une tendance lourde dans l'industrie du luxe, où les cultures extra-occidentales sont transformées en tendances éphémères sans aucune considération pour leur histoire et leur portée symbolique», souligne une spécialiste de la mode interrogée par Mediapart. Jusqu'où les maisons de couture peuvent-elles puiser dans le

patrimoine des autres sans reconnaissance ni compensation ? Des voix s'élèvent pour exiger que ces maisons adoptent une démarche plus éthique, intégrant des collaborations avec des artisans et historiens des pays concernés, afin de garantir une représentation respectueuse et juste des cultures qu'elles mettent en avant. Plusieurs figures du monde culturel exhortent le gouvernement à déposer officiellement le karakou et d'autres tenues traditionnelles algériennes auprès de l'UNESCO afin de protéger leur origine et d'éviter de futures tentatives d'appropriation. En attendant, Chanel persiste dans son mutisme, laissant la polémique enfler. Mais dans un monde où l'histoire des peuples ne peut plus être invisibilisée au gré des tendances, l'heure de rendre des comptes pourrait bientôt sonner pour l'industrie du luxe.

S. T.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 06:12	DOHR 13:02	ASR 15:55	MAGHREB 18:17	ISHA 19:42
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## MÉTRO D'ALGER

RÉCEPTION DE DEUX PROJETS D'EXTENSION AU 2<sup>E</sup> SEMESTRE DE 2026

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Lakhdar Rekhroukh, a révélé, hier, que deux nouveaux projets d'extension du métro d'Alger seront réceptionnés au cours du deuxième semestre de 2026. Il s'agit de la ligne Aïn Naâdja-Baraki et de la ligne El-Harrach-Université des sciences et de la technologies Houari Boumediene, a déclaré le ministre lors d'une conférence de presse en marge d'une réunion avec les directeurs des Travaux publics de wilayas et les

cadres du secteur, qu'il a présidée sous le slogan "Evaluation et perspectives, pour des infrastructures de base plus efficaces". Il a précisé que les travaux de génie civil sur les deux lignes sont terminés, tandis que les travaux relatifs aux étapes restantes, notamment l'équipement et les systèmes, se poursuivent à un rythme soutenu, en vue de livrer les deux projets durant le deuxième semestre de 2026. La ligne El-Harrach-Université des sciences et de la technologies Houari Boumediene est la

première partie du projet d'extension du métro vers l'aéroport international d'Alger. La longueur actuelle du métro d'Alger en service est de 19 km, reliant la place des Martyrs à Bachdjarah, puis s'étendant à El-Harrach ou à Aïn Naâdja. Après la mise en service de l'extension vers l'aéroport et vers Baraki, la longueur totale de la ligne atteindra 33 km. Les projets prévus permettront, à moyen terme, au métro d'Alger de s'étendre sur 90 km, a fait observer M. Rekhroukh.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 9 FEVRIER 2025 // N°1007 // PRIX 20 DA

POUR RÉSOUDRE LE PROBLÈME DES TRANSPORTS À BLIDA

## DES MESURES D'URGENCE ET D'AUTRES CORRECTIVES

*Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a annoncé, hier, à Blida, des mesures d'urgence et d'autres correctifs de nature à réduire le problème des transports auquel est confrontée cette wilaya en raison de l'extension urbaine.*

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite d'inspection d'un nombre de projets de son secteur dans les communes de Guerouaou et Blida, M. Sayoud a indiqué que son département ministériel engagera, en coordination avec les services de la wilaya de Blida et d'autres acteurs du secteur des transports, "des mesures d'urgence et correctives pour résoudre le problème des embouteillages et du manque de moyens de transport, notamment au chef-lieu de wilaya et dans les villes de la partie Est de la wilaya, ayant enregistré de grandes opérations de relogement". Il a cité parmi les mesures urgentes la réouverture, dans les 20 prochains jours au plus tard, des deux (2) passages à niveau de la voie ferrée fermés à Ramoul et Sidi Abdelkader (Blida), en vue de les mettre à disposition des usagers de la route. "Ces deux passages à niveau seront renforcés par des gardes permanents, dans l'attente de la réalisation d'une étude pour l'aménagement de trémies souterraines ou de ponts, dans le but de les rendre plus sûrs tant pour les véhicules que pour les trains", a-t-il ajouté. L'ouverture de ces deux passages à niveau, fermés depuis l'année 2000 suite à des travaux d'électrification de la voie ferrée, interviendra parallèlement à la mise en œuvre du nouveau plan de transport du chef-lieu de Blida, selon le ministre des Transports qui a loué ce plan. Il a, dans le même sillage, fait part de la mise en place, la



semaine prochaine, d'une commission englobant différents intervenants pour "l'étude de toutes les préoccupations, dont celles liées à ce plan de transport pour plus de fluidité si nécessaire". D'autres solutions ont été évoquées par M. Sayoud, dont le renforcement de l'entreprise de transport urbain et suburbain de Blida avec de nouveaux bus et lignes, notamment au profit de la partie Est de la wilaya. Le ministre n'a pas exclu, à ce propos, la possibilité de la prise en charge par l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) qui dispose de 900 bus, "du transport des habitants de ces communes, au vu de leur proximité avec la capitale". Il a, aussi, annoncé un renforcement "exceptionnel" de la wilaya de Blida dans le cadre du plan ministériel visant l'accompagnement des

wilayas ayant enregistré de grandes opérations de relogement et une hausse significative de leur population, avec des bus de transport et de nouvelles lignes pour faciliter les déplacements des citoyens. L'autre mesure majeure annoncée par le ministre est la remise en exploitation des lignes de transport Alger, Bouinane-El-Affroun, et de la ligne ferroviaire Hussein Dey-El-Affroun, suite à une baisse des dessertes de cette ligne à 40 % en raison des travaux d'aménagement de la voie ferrée. Selon le ministre, "des instructions ont été données pour l'étude de la relance de cette ligne ferroviaire, la semaine prochaine, à raison de deux (2) à trois (3) dessertes/jour dans une première étape, au regard de son importance pour les travailleurs et les étudiants". Interrogé sur le télécabine

reliant Blida aux hauteurs de Chréa, hors service depuis plus d'un (1) an, M. Sayoud a affirmé que ce dernier fait "actuellement l'objet d'une étude de réhabilitation", informant que "le lancement des travaux est pour bientôt". Sur un autre plan, le ministre des Transports a révélé que son département ministériel s'attelle à l'étude de 10 plans de transport d'autant de wilayas, "dans l'attente d'élargir cette opération au reste des wilayas durant les années à venir, afin de mettre en place des plans de transport qui répondent aux attentes de la population". "Des préparatifs sont, aussi, en cours pour l'élaboration d'un plan de transport spécial -Ramadhan qui garantira aux citoyens des déplacements plus faciles et aisés", a-t-il ajouté. Durant sa visite à Blida, le ministre des Transports s'est rendu sur le chantier de la gare ferroviaire de Guerouaou où il a donné des instructions en vue de l'accélération des travaux de manière à assurer son entrée en exploitation "au mois de septembre prochain au plus tard". Il s'est, également, rendu à la gare routière Chahid Farouk Bayla, où il s'est enquis des différentes prestations numériques assurées aux voyageurs. M. Sayoud a, par la suite, effectué une halte au niveau du chantier de la nouvelle station multimodale, instruisant de la "nécessité de l'achèvement du projet dans les plus brefs délais en vue de faciliter les déplacements des citoyens".

APS

### VOIES FERRÉES LE PROJET DE LA LIGNE ALGER- TAMANRASSET LANCÉ EN 2025

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, a annoncé, hier, le lancement des travaux de réalisation de la ligne ferroviaire Alger-Tamanrasset au cours de l'année 2025. Lors d'une conférence de presse animée en marge d'une rencontre avec les directeurs des travaux publics de wilayas et des cadres du secteur, qu'il a présidée sous le thème "Evaluation et perspectives, pour des infrastructures de base plus efficaces", Rekhroukh a indiqué que "le projet de cette ligne reliant les wilayas du nord et du sud, auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une importance capitale, sera lancé cette année". Il a, à cet égard, précisé que le projet commencera par le tronçon reliant Boughezoul et Ksra El Boukhari "dans les prochains jours", tandis que les travaux des autres tronçons seront lancés l'année prochaine, soulignant l'importance socioéconomique de ce projet, au vu du nombre important d'investissements dans les wilayas du sud, notamment dans le secteur de l'agriculture à El Meniâa et à Adrar. S'agissant de l'avancement des travaux des lignes minières, le ministre a souligné qu'ils connaissent une cadence "accélérée", précisant que la livraison de la ligne reliant Gara Djebilet (Tindouf) à Béchar est prévue "avant les délais contractuels", probablement durant l'année en cours, tandis que la livraison de la ligne du complexe du phosphate à l'est du pays est prévue pour le premier semestre de 2027, soit dans les délais impartis. Répondant à une question sur le projet d'extension du port de Djen Djen (wilaya de Jijel), M. Rekhroukh a indiqué qu'un tronçon de 27 km a été livré, en attendant la réception d'autres tronçons au cours de cette année et en 2026. En ce qui concerne les projets routiers, le ministre a affirmé que des travaux étaient en cours pour la réalisation d'un important programme pour la réalisation de pénétrantes autoroutières, dont celle de Batna dont les travaux s'achèveront à la fin du premier semestre 2025.

UNE VICTOIRE AUX TIRES AU BUT FACE AU CRB ( 4-3)

## LE MOULODIA D'ALGER S'ADJUGE SON 4<sup>E</sup> TROPHÉE

Le MC Alger a remporté la Supercoupe d'Algérie de football 2024 en battant le CR Belouizdad aux TAB (4-3), temps réglementaire (2-2), hier soir au stade 5 juillet (Alger). Les deux équipes se sont neutralisés (2-2), mi-temps (2-0) en

Supercoupe d'Algérie de football. Elles se sont départagées aux tirs au but. Bayazid (15'sp) et Abdellaoui (27') ont marqué pour le MCA, et Mahiouz a inscrit un doublé (71' s.p, 88') pour le CRB.